

Fondation  
Rurale  
Interjurassienne  
COURTEMELON LOVERESSE

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2005



# Table des matières

<b>LISTE DES ILLUSTRATIONS.....</b>	<b>4</b>
<b>AVANT PROPOS.....</b>	<b>1</b>
<b>1. CONDUITE ET GESTION DE LA FONDATION.....</b>	<b>1</b>
1.1 Conseil de Fondation.....	1
1.2 Mise en place des structures de la FRI.....	2
1.2.1 Définition de la mission.....	2
1.2.2 Ressources humaines.....	3
1.2.3 Organisation interne.....	4
1.2.4 Communication.....	5
1.2.5 Clientèle.....	5
1.3 Direction et responsables de département et de domaine d'activités.....	6
1.4 Collaborations et partenariats.....	6
<b>2. FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE.....</b>	<b>7</b>
2.1 Introduction – synthèse des activités du département.....	7
2.2 Formation en économie familiale.....	7
2.2.1 CFC GEF – GEI.....	7
2.2.2 Brevet fédéral de paysanne.....	10
2.3 Formation agricole.....	11
2.3.1 CFC agricole.....	11
2.3.2 Brevet et maîtrise agricoles.....	13
2.4 Formation continue en agriculture et en économie familiale.....	15
2.5 Commission de la formation professionnelle.....	17
<b>3. CONSEILS, EXPERTISES ET DÉVELOPPEMENT.....</b>	<b>18</b>
3.1 Introduction – synthèse des activités du département.....	18
3.2 Production végétale.....	20
3.2.1 Essais en grandes cultures.....	20
3.2.2 Visites de cultures et d'herbages.....	23
3.2.4 Aménagement de pâturages.....	25
3.2.5 Dossiers PER et plans de fumure.....	25
3.2.6 Expertises liées à la construction de l' A16.....	26
3.2.7 Divers mandats d'expertises.....	27
3.2.8 Divers.....	28
3.2.9 Station phytosanitaire cantonale.....	28
3.2.10 Développement arboricole.....	32
3.3 Environnement.....	35
3.3.1 Etudes d'impact.....	35

3.3.2 Aménagement du territoire et protection de l'air.....	36
3.3.3 Projet de mise en réseau écologique (OQE).....	36
<b>3.4 Production animale.....</b>	<b>36</b>
3.4.1 Plans d'alimentation et suivi de troupeau de bétail laitier.....	36
3.4.2 Analyses des prestations et coûts de production du lait.....	37
3.4.3 Expertises en production animale.....	37
3.4.4 Autres prestations.....	37
3.4.5 Relations externes.....	37
3.4.6 Premier essai national d'intégration de chien de protection de troupeau.....	38
3.4.7 Travail de diplôme.....	38
<b>3.5 Gestion d'entreprise et économie rurale.....</b>	<b>38</b>
3.5.1 Constructions rurales.....	38
3.5.2 Collaboration inter entreprise.....	38
3.5.3 LBFA-LDFR : conseils & expertises.....	39
3.5.4 Transfert du patrimoine.....	39
3.5.5 Orientation d'exploitation.....	39
3.5.6 Recherche de fonds et assainissement financier.....	39
3.5.7 Suivi de gestion.....	40
<b>3.6 Produits du terroir et tourisme rural.....</b>	<b>40</b>
3.6.1 Spécialités du Canton du Jura.....	40
3.6.2 Spécialités du Jura bernois.....	43
Projets suprarégionaux.....	43
3.6.4 Concours suisse des produits du terroir.....	44
<b>3.5 Economie familiale.....</b>	<b>45</b>
<b>4. FIDUCIAIRE ET EXPERTISES.....</b>	<b>47</b>
4.1 Introduction – synthèse des activités du département.....	47
4.2 Tenu de comptabilités fiscales et de gestion.....	47
4.3 Défense fiscale.....	47
4.4 Statistiques comptables – dossiers FAT.....	47
<b>5. SECTEURS DE PRODUCTION ET GESTION DES SITES.....</b>	<b>48</b>
5.1 Exploitation horticole.....	48
5.2 Secteur hôtelier.....	48
5.3 Gestion des sites et des locaux de Courtemelon et de Loveresse.....	49
<b>6. FINANCES.....</b>	<b>50</b>
<b>7. ANNEXES.....</b>	<b>53</b>

## Liste des illustrations

<i>Figure 1 : Schéma présentant le contexte agricole dans le Jura et le Jura bernois</i> .....	2
<i>Figure 2 : Groupes de travail constitués pour réfléchir à la mise en place des structures de la FRI</i> .....	3
<i>Figure 3 : Organigramme de la Fondation Rurale Interjurassienne</i> .....	4
<i>Figure 4 Rendement et résultat financier de l'essai orge d'automne (Courtedoux)</i> .....	21
<i>Figure 5 Rendement et résultat financier de l'essai blé panifiable (Courtemelon)</i> .....	22
<i>Figure 6 Rendement et résultat financier de l'essai blé d'automne (Dampheux)</i> .....	22
<i>Figure 7 Analyse des activités de la FRI en heures de travail par département et par projet</i> .....	54
<i>Figure 8 Analyse des activités de la FRI en heures de travail par département et par domaine d'activité</i> .....	55
<i>Figure 9 Analyse des activités de la FRI en heures de travail par projet et par domaine d'activité</i> .....	56
<i>Tableau 1 : Répartition des abonnements aux prestations de la FRI</i> .....	6
<i>Tableau 2 : Effectifs dans la filière économie familiale</i> .....	9
<i>Tableau 3 : Promotions dans la filière économie familiale</i> .....	9
<i>Tableau 4 : Réussite aux examens de CFC dans la filière économie familiale</i> .....	9
<i>Tableau 5 : Effectifs pour les cours du brevet de la paysanne</i> .....	11
<i>Tableau 6 : Effectifs dans la filière agricole</i> .....	13
<i>Tableau 7 : Promotions dans la filière agricole</i> .....	13
<i>Tableau 8 : Réussite aux examens de CFC dans la filière agricole</i> .....	13
<i>Tableau 9 : Effectifs pour les cours du brevet et de la maîtrise agricoles</i> .....	14
<i>Tableau 10 : Répartition des dossiers de conseil individuel par domaine d'activité, classé de manière décroissante en fonction des mandats facturés</i> .....	19
<i>Tableau 11 Rendement et résultat financier de l'essai de colza d'automne (Courtedoux)</i> .....	21
<i>Tableau 12 Programme des visites des parcelles expérimentales et participation</i> .....	23
<i>Tableau 13 Récapitulatif de la participation des agriculteurs aux visites de cultures en 2005</i> .....	24
<i>Tableau 14 : Autorisations spéciales accordées dans le cadre des PER durant la campagne 2004-2005</i> .....	29
<i>Tableau 15 : Précipitations et températures moyennes Delémont et environs</i> .....	31
<i>Tableau 16 : Données chiffrées concernant l'édition 2005 du 1<sup>er</sup> Concours suisse des produits du terroir</i> .....	46
<i>Tableau 17 Récapitulatif des collaborations développées par la FRI</i> .....	57

## **Avant propos**

Ce premier rapport d'activité de la Fondation Rurale Interjurassienne (FRI) présente les projets et les activités de la FRI en matière de conseil, et de formation dans les domaines de l'agriculture et de l'économie familiale, de promotion des produits du terroir et de diversification, de protection de l'environnement, de comptabilité ainsi que les services liés et la gestion des sites de Loveresse et de Courtemelon.

La mise en route d'une institution de la taille de la FRI nécessite beaucoup d'efforts et d'investissement de la part des acteurs impliqués, en l'occurrence les collaborateurs et les membres du Conseil. Au cours de ce premier exercice, il a fallu définir une vision et une stratégie pour l'institution ; dans le prolongement une organisation interne a été mise en place, afin d'atteindre les objectifs. Des procédures et des outils de gestion ont été définis et développés pour pouvoir atteindre, le plus efficacement possible, les buts fixés. Ce processus a nécessité la mobilisation de l'ensemble des collaborateurs et des membres du Conseil de la FRI. En parallèle, il a également fallu assurer les tâches courantes de formation, de conseil, de comptabilité, de service et de l'administration. C'est donc bien un travail de fond et de grande envergure qui a été conduit en réunissant au sein d'une seule entreprise trois institutions avec des cultures bien différentes. On imagine facilement qu'un tel exercice génère inévitablement des tensions qui, si elles sont bien canalisées, débouchent sur des processus créatifs. C'est ce que nous avons vécu ensemble et nous pouvons tous être fiers d'être membres de cette institution qui a déjà parcouru ses premiers pas et livré ses premiers résultats. La lecture du présent rapport vous permettra d'apprécier la richesse et la diversité des compétences qui ont été réunies et des activités qui sont déployées au service du développement rural dans le Jura et le Jura bernois. Il est bien entendu que nous ne pouvons pas encore prétendre avoir déjà atteint notre rythme de croisière, mais l'objectif commun est de plus en plus visible et le cap est fixé. En effet, nous voulons accompagner la population rurale dans les mutations en cours et faire de la FRI le principal outil de développement rural du Jura et du Jura bernois ; nous sommes convaincus que c'est en associant étroitement les professionnels et le Canton du Jura et le Jura bernois que nous y parviendrons.

Nous remercions les Cantons du Jura et de Berne ainsi que les Chambres d'agriculture du Jura et du Jura bernois, qui nous ont accordé leur soutien, leur confiance et qui nous appuient dans nos activités. Ce soutien constitue une solide base et nous permet d'appréhender l'avenir avec confiance. C'est une condition indispensable pour fournir des prestations de qualité et en développer de nouvelles qui intégreront les innovations les plus récentes.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir dans la lecture de ce rapport.

Olivier Girardin

Directeur FRI

Etienne Klopfenstein

Président du Conseil de Fondation

## **1. Conduite et gestion de la Fondation**

Ce premier chapitre présente la mise en place des structures de la FRI, ce travail de développement institutionnel a mobilisé le Conseil de Fondation ainsi que le personnel des trois entités qui ont donné naissance à la FRI, à savoir l'Institut agricole du Jura (IAJ), le Centre de Vulgarisation Agricole du Jura (CVAJ) avec la fiduciaire agricole du Jura (FIDAJU) et le Centre de Formation et de Vulgarisation Agricole du Jura bernois (CFVA).

### **1.1 Conseil de Fondation**

L'acte de fondation et le protocole d'accord ont été signés le 1<sup>er</sup> juillet 2004 à Loveresse ; le Conseil de Fondation a siégé pour la première fois le 24 août 2004. Au cours de cette première année et demi de fonctionnement, le Conseil s'est réuni au rythme d'une séance par mois, ce qui a représenté un total de 16 séances à fin 2005, séances qui se sont tenues de manière alternée à Loveresse et à Courtemelon.

Les premières tâches ont consisté à mettre en place l'organisation. Le projet de règlement de la Commission paritaire, qui a œuvré à la création de la FRI, a été repris et il a été adapté par le Conseil de Fondation. Le climat de travail au sein du Conseil a été propice à la mise en route et au fonctionnement efficace de la FRI durant cette phase de démarrage. La formule qui associe sur pied d'égalité les deux Cantons du Jura et de Berne et les deux Chambres d'agriculture du Jura et du Jura bernois a fait ses preuves. Elle permet d'impliquer les organisations professionnelles et les Cantons dans la conduite de la Fondation. Cette formule permet de faire face aux mutations en cours au sein de l'agriculture, tant au niveau des exploitations agricoles que des organisations et des services des Cantons et de la Confédération.

L'élaboration d'une convention de prestations, commune aux deux Cantons, et d'une convention intercantonale pour la commission interjurassienne de la formation professionnelle en agriculture et en économie familiale ont mobilisé les services de l'agriculture et de la formation professionnelle des deux Cantons. La participation des représentants des services de l'agriculture des deux Cantons au sein du Conseil a facilité l'implication de celui-ci dans la rédaction de ces textes. Cette participation du Conseil était essentielle, puisque ces conventions définissent les buts et tâches fixés par les deux Cantons à la FRI en matière de développement rural. Celui-ci est mis en œuvre par la formation professionnelle agricole et en économie familiale, de même que par le conseil et la formation continue en agriculture et en économie familiale. Il englobe également les activités de soutien à des projets de diversification des productions et des activités, ainsi que la promotion des spécialités régionales dans le Jura et le Jura bernois. Cette coordination des attentes des Cantons, vis-à-vis de la FRI, doit permettre un fonctionnement efficace et efficient de la FRI. Cependant, la validation de ces textes par les deux Cantons a posé des problèmes juridiques liés à la situation unique de la FRI en tant qu'institution intercantonale et à l'absence de procédures pour la validation et la signature de conventions de prestations communes par les deux Cantons.

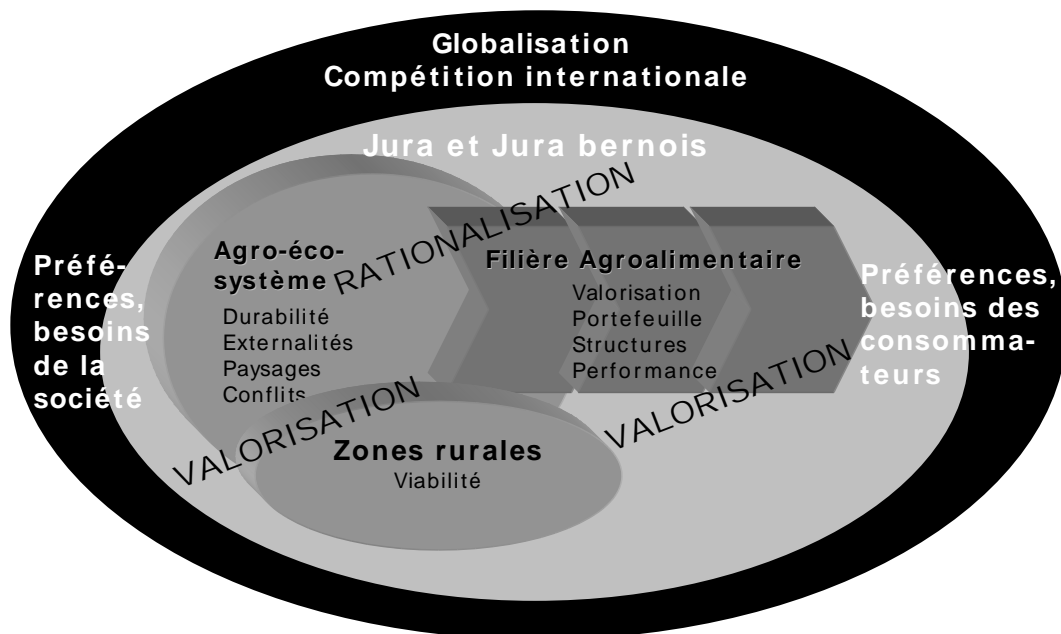
Les autres dossiers traités par le Conseil ont relevé de la définition de la mission, de la gestion du personnel, de l'organisation interne avec la mise en place du règlement et manuel de procédures et de la proposition d'un abonnement aux prestations de la FRI pour la clientèle. Ces différents points sont présentés dans les chapitres ci-dessous.

## 1.2 Mise en place des structures de la FRI

### 1.2.1 Définition de la mission

C'est au cours des premiers mois, de son fonctionnement, que la mission de la FRI a été définie et sur la base de celle-ci l'organisation interne. Une démarche participative a été choisie pour parvenir à ce résultat et le personnel a pu ainsi être étroitement associé à la démarche. Une journée de réflexion a réuni le 15 novembre 2004, le Conseil et l'ensemble des collaborateurs de la fondation. Cette journée a été animée par un spécialiste d'économie rurale, Professeur Bernard Lehmann, de l'institut d'économie rurale de l'EPFZ et elle a été mise à profit pour conduire une analyse des forces/faiblesses et des opportunités/menaces pour l'agriculture dans le Jura et le Jura bernois à l'orée 2015 (figure 1).

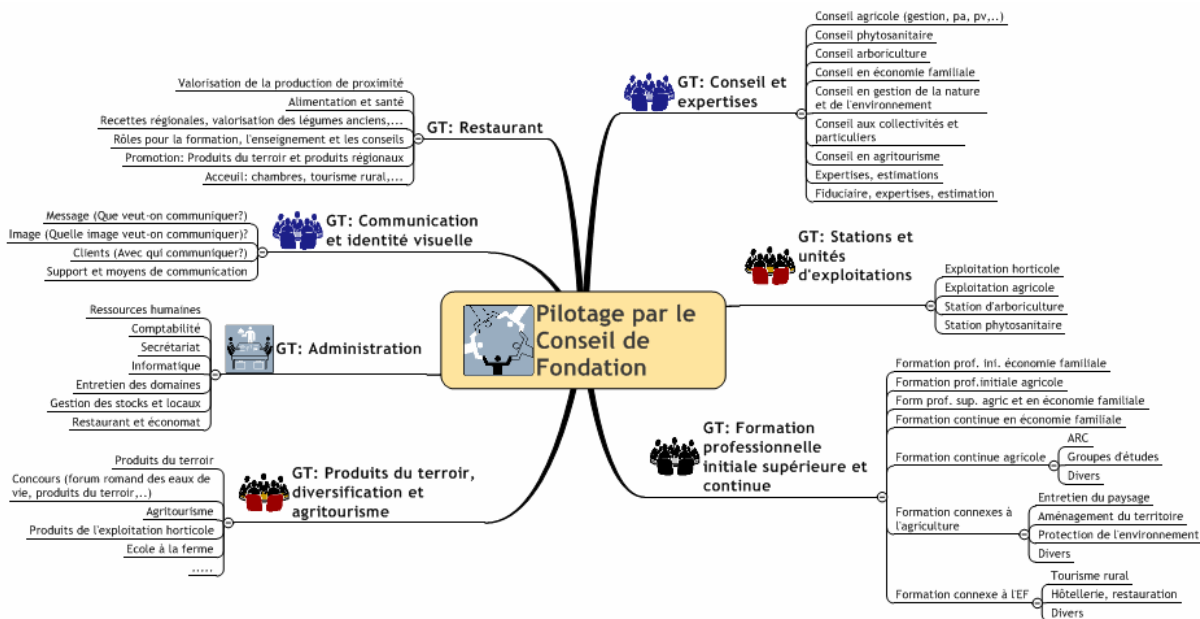
Figure 1 : Schéma présentant le contexte agricole dans le Jura et le Jura bernois



Les textes en oblique, rationalisation et valorisation, présentent les domaines où la FRI peut, par ses activités de formation, de conseil et par des projets de diversification avoir un important effet de levier pour maintenir un maximum d'entreprises agricoles viables et contribuer ainsi au développement régional et répondre aux attentes des Cantons et des Chambres d'agriculture.

Suite à cette journée des groupes de travail (figure 2) ont été mis en place pour approfondir la réflexion dans les différents secteurs d'activité de la FRI.

Figure 2 : Groupes de travail constitués pour réfléchir à la mise en place des structures de la FRI



Les propositions des groupes de travail, constitués des membres du Conseil et des collaborateurs de la FRI, ont permis d'approfondir les réflexions du 15 novembre. Elles ont été présentées au Conseil de Fondation, qui les a adaptées et validées. Ces propositions ont servi de base à l'élaboration de la mission de la Fondation Rurale Interjurassienne. L'ensemble des collaborateurs et les membres du Conseil de fondation ont ainsi pu participer à la rédaction de ce document qui précise les buts, les tâches et le mode de fonctionnement de la FRI.

### 1.2.2 Ressources humaines

La Fondation a repris, comme c'était prévu par les deux Cantons, le personnel des organisations qui lui ont donné naissance. Le principe des droits acquis a été admis pour une période transitoire de 4 ans. Une convention et un contrat de travail ont été élaborés afin de formaliser ce principe et d'assurer ainsi la période de transition jusqu'à la validation du nouveau statut du personnel. L'élaboration des contrats et des conventions s'est faite avec l'appui du service du personnel du Canton du Jura, un mandat a d'ailleurs été donné à ce service pour le paiement des salaires.

Afin de pouvoir entamer les discussions avec le personnel, le Conseil a encouragé et soutenu la mise en place d'une association du personnel. Le projet des statuts de l'association a été élaboré par une délégation du personnel et ils ont été soumis à l'assemblée du personnel, le 23 novembre 2005 et au Conseil, le 15 décembre pour adoption; ils sont entrés en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2006. L'association du personnel regroupe l'ensemble des 68 collaborateurs de la FRI, qui représentent 50 postes à temps plein. Elle a notamment pour but, de collaborer pleinement au développement de la FRI par la promotion d'une culture d'entreprise qui repose sur la mobilisation des collaborateurs dans le développement des activités de la FRI. Elle représente l'ensemble du personnel vis-à-vis du Conseil de Fondation afin de maintenir et de développer le climat de confiance réciproque; elle aide le personnel à respecter ses devoirs et à faire-valoir ses droits et intérêts.



### 1.2.3 Organisation interne

C'est pour atteindre la mission, que l'organigramme tel que présenté à la figure 3, a été élaboré. Une structure matricielle a été retenue, avec au niveau vertical, quatre départements et au niveau horizontal six domaines d'activités. Un développement rural durable constitue le socle de l'organigramme. Ce mode d'organisation permet une implication étroite des collaborateurs dans la gestion de la FRI et ceci à différents niveaux. Il permet également le développement de projets avec les partenaires de la Fondation et rend visibles les activités transversales entre les départements ce qui contribue à assurer une unité de vue et de pratique au sein de l'institution. La gestion du temps de travail, par projet, qui a été introduite au 1<sup>er</sup> janvier 2005 donne vie à ce mode de fonctionnement.

Figure 3 : Organigramme de la Fondation Rurale Interjurassienne

Clients		71		Conseil de fondation / Etienne Klopfenstein (président), Vincent Eggenschwiler (vice-président)					
		Départements		Direction / Olivier Girardin					
Domaines d'activités		Formations professionnelles et continue	Conseils, expertises et développement	(yc.stations)	Fiduciaire et expertises	Administration et services			
		Pierre-André Odiet	Frédéric Chollet		Catherine Plomb	Olivier Girardin / Gerald Buchwalder			
Filière agroalimentaire	Production animale Viande de bœuf Viande de porc Cheval Diversification 6	Véronique Frutschi Fabrice Berret Laetitia Sire Jean-Claude Girardin		Pierre-Alain Juillerat Hervé Schaffter			Gérald Buchwalder Marina Rohrbach Françoise Bindit M.-L. Schindelholz Philippe Taillard		
	Production végétale Herbages Grandes cultures Cultures spéciales Protection des cultures Diversification 8	Beat Knobel Betrand Wütrich Michel Petitat Pierre-André Fringeli Julien Berberat		Michel Thentz Bernard Beuret Mélanie Beuret		Stéphane Laville Yannick Fleury Michael Jaeggi Pascal Jubin Gilles Monnier Antony Pommier			
	Produits du terroir et tourisme rural Transformation Vente en gros Vente directe Marketing, Labellisation Tourisme rural 11	Cédric Koller Marlyse Gobat		Pierre-Olivier Donzé Mireille Schaer Milo Stoeklin			Jean-Claude Thossy Simone Bourquard Rita Cortat Delphine Scheidegger Bernadette Domine		
Entretien et aménagement du milieu de vie	Economie familiale et intendance (habitat) Accueil Ménages privés & collectifs Alimentation de proximité Cuisine et diététique Restauration rurale Tourisme rural Marketing 8	Laurent Joliat Evelyne Fleury Madeleine Cattin France-Diane Chopard Fabienne Perinat Kamber Martial Magnin Geneviève Schüttel Yvette Viatte					Dominique Grolimund Stéphanie Zuber Olfa Boutara Sylvia Comtesse Jocelyne Fehlmann Maude Buchwalder Marlyse Grüter		
	Environnement (agro-écosystème) Préservation des ressources Entretien du paysage Biodiversité, Bio-énergie Réseaux écologiques Gestion de déchets 8	Marie-Anne Meyrat							
Economie rurale	Gestion d'entreprise et économie rurale Equipement Comptabilité Contrôle des coûts Gestion stratégique Collaboration Viabilité à long terme Prévention des accidents 16	Claude-Alain Baume Pierre-André Odiet Olivier Boillat Philippe Chevillat Solange Fleury-Mouttet		Frédéric Chollet Philippe Dutoit Vincent Jolidon Cédric Linder Quentin Tatti Daniel Geiser		Catherine Plomb Danièle Rondez Pascal Varin Justin Viatte Catellani Julien Stève Jodry			
		18		Walter Schmied	22	6	25		
Développement rural durable dans le Jura et le Jura bernois									

Cet organigramme a été validé par le Conseil et les postes de responsable de domaine d'activités et de responsable de département ont été mis au concours en interne et en externe pour le poste de responsable de domaine *Economie familiale et intendance*. Les responsables ont été nommés, lors du Conseil du 21 juin 2005, sur proposition d'une commission qui a auditionné les candidats; elle était composée du président, du vice-président et du directeur. Le règlement d'organisation a été ensuite adapté pour tenir compte du rôle et des tâches des responsables de domaine et de département. La responsable du domaine environnement a souhaité être déchargée de cette fonction pour des raisons personnelles, le directeur a alors repris la responsabilité du domaine environnement.

### **1.2.4 Communication**

Une identité visuelle propre à la FRI a été définie avec l'appui d'une agence de communication. Un logo et une ligne graphique ont été arrêtés. Une brochure présentant la gamme des prestations en matière de conseils et d'expertises a été élaborée. Celle-ci a été distribuée à tous les agriculteurs du Jura et du Jura bernois avec une proposition d'abonnement. Un projet de bulletin d'information commun pour le Jura et le Jura bernois a également été examiné et devrait pouvoir se concrétiser d'ici la fin de l'année 2006. Actuellement les informations relatives aux activités de la FRI et de ses partenaires sont transmises par le bulletin « Info-Vulg » dans le Jura (celui-ci est rédigé par la FRI), et par l'intermédiaire du « Terrien » dans le Jura bernois (ce bulletin est le journal d'information de la Chambre d'agriculture du Jura bernois).

Les actions de communication autour de la FRI, durant cette phase de lancement, ont été axées sur l'organisation du « 1<sup>er</sup> Concours suisse des produits du terroir ». Cette manifestation a contribué à véhiculer une image positive et dynamique de la Fondation à l'échelle régionale et suisse (voir à ce sujet le chapitre 3.6.4).

### **1.2.5 Clientèle**

Des abonnements ont été proposés à l'ensemble des agriculteurs et des anciens membres des groupes d'études en économie familiale du Jura (AGEFA) et du Jura bernois (AGER). Cela s'est fait sous la forme d'un envoi qui comprenait un courrier d'explication et la brochure présentant la gamme des prestations de la FRI. L'abonnement est proposé moyennant une contribution de 7.50/ha de surface agricole utile (SAU) en plaine et 4.50/ha de SAU en montagne. Il donne droit à des prestations de conseil individuel à un tarif préférentiel de 52.-/h au lieu de 104.-/h pour les non abonnés; il comprend également 5 demi-journées de formation continue. Un abonnement pour les prestations en économie familiale est également proposé, à raison de 50 frs par personne, celui-ci donne droit à 4 demi-journées de formation continue.

Le tableau 1 présente le nombre d'abonnés et la proportion d'abonnés en fonction du nombre d'exploitations en 2005. Le nombre d'exploitations, pour le Jura, provient des statistiques 2005 de l'Office Fédéral de la Statistique et pour le Jura bernois les données proviennent du logiciel « Gelan », en tenant compte des exploitations ayant droit aux paiements directs. On constate que 78% de l'ensemble des exploitations se sont abonnées à la FRI. On remarque également que plus de 97% des anciens membres de l'AGER et de l'AGEFA, pour la partie agricole, se sont abonnés aux prestations de la FRI. Pour l'économie familiale le taux de réabonnement est de 87% avec une diminution de 30% sur le Jura bernois. Cette diminution relativement forte dans le Jura bernois est due en grande partie à la démission en bloc de quelques groupes. Dans l'ensemble, on constate que le soutien à la FRI, de la part de la base est bon et que les ex-membres de l'AGER et de l'AGEFA se sont abonnés aux prestations de la FRI.

**Tableau 1 : Répartition des abonnements aux prestations de la FRI.**

Région	Exploitations 2005	AGER-AGEFA Membres agricoles / éco.fam.	Type d'abonnement		Totaux	Abo. FRI évolution		
			Agricole Abonnés / expl.05 (%)	Economie familiale		agricole	éco.fam.	
Jura	1104	895 / 378	887	80%	370	<b>1257</b>	<b>99%</b>	<b>98%</b>
Jura bernois	762	569 / 246	533	70%	171	<b>704</b>	<b>94%</b>	<b>70%</b>
<b>Totaux</b>	<b>1866</b>	<b>1464 / 624</b>	<b>1420</b>	<b>78%</b>	<b>541</b>	<b>1961</b>	<b>97%</b>	<b>87%</b>

### **1.3 Direction et responsables de département et de domaine d'activités**

La répartition des tâches, entre la direction et les responsables de département et des domaines d'activité, est définie dans le règlement d'organisation de la Fondation. Les responsables de département ont des tâches de gestion et d'organisation qui touchent les ressources humaines et la gestion des budgets. Les responsables de domaine assument des tâches de coordination et contribuent à développer des méthodes et des outils au sein de leur domaine, ils contribuent également au développement de projets et d'offres de formation continue, comme les responsables de départements.

Dans le cadre de la stratégie définie par le Conseil, le directeur est responsable de la conduite et de la gestion de la Fondation. Par conséquent, il lui incombe également de définir avec l'équipe de direction les objectifs opérationnels de la Fondation, puis de les atteindre.

### **1.4 Collaborations et partenariats**

Un des objectifs de la FRI est de maintenir et de développer ses activités en partenariat avec les associations, les institutions publiques et privées actives dans le développement de l'espace rural au niveau régional et au niveau suisse. Il est, en effet, essentiel dans un environnement où les changements sont permanents, de développer des collaborations et des partenariats et de travailler en réseau. Ce processus doit être dynamique et s'opérer à tous les niveaux de décision de la FRI. Cela commence par le Conseil qui est le reflet de la collaboration entre la profession et les Cantons. Dans l'organisation interne, la notion de partenariat a été privilégiée et cette orientation est intégrée dans l'organigramme (figure 3). Les collaborateurs de la FRI sont impliqués dans différentes commissions et organisations ; un tableau récapitulatif de ces collaborations est présenté en annexe.

## **2. Formation professionnelle et continue**

### **2.1 Introduction – synthèse des activités du département**

A l'entrée en activité de la FRI, la formation professionnelle agricole et la formation professionnelle en économie familiale ont été réunies au sein d'un même secteur, sous une responsabilité commune. Dès le mois de juillet 2005, la formation continue agricole et en économie familiale a également rejoint ce secteur devenant ainsi le département Formation professionnelle et continue de la FRI (ci-après "Département formation").

Ce mode d'organisation permet de développer des synergies et d'assurer une cohérence des offres de formation dispensée dans les deux filières agricole et économie familiale et ce à tous les niveaux : formation professionnelle initiale (CFC), formation professionnelle supérieure (brevet, maîtrise) et formation continue.

Durant l'année 2005, parallèlement aux cours dispensés dans les différentes formations évoquées ci-dessus, le département formation a mené une importante réflexion sur le contexte dans lequel il évolue, les besoins et les attentes des publics cibles, les objectifs, le contenu et l'organisation des formations proposées. Cette démarche a été conduite dans le cadre d'un groupe de travail composé de collaboratrices et de collaborateurs de la FRI, ainsi que de membres du conseil de fondation.

Pour la formation professionnelle initiale et supérieure, on a dégagé différentes pistes permettant d'améliorer les procédures et l'organisation internes. L'importance de maintenir des liens avec les différents partenaires de la formation professionnelle, aux niveaux cantonal, romand et national, a été mise en exergue. Une attention particulière doit être accordée à la réforme des structures de la formation professionnelle conduite tant au niveau fédéral que dans les cantons. De même, la FRI participe activement aux travaux de révision des ordonnances de formation agricole et de gestionnaire en intendance (GEI).

Le groupe de travail a reformulé les objectifs visés par les prestations de formation continue. Il a également proposé un nouveau concept de formation continue offrant un large choix de prestations, aussi bien dans la forme que dans le contenu. La nécessité d'établir des partenariats avec différents acteurs de la formation continue aux niveaux régional et suprarégional a été mise en évidence. Enfin, on a dégagé des pistes qui devraient permettre à moyen terme à la FRI de toucher de nouveaux publics avec ses offres de formation continue.

### **2.2 Formation en économie familiale**

#### **2.2.1 CFC GEF – GEI**

#### **D'importantes évolutions dans la formation**

L'accueil, dès août 2004, des apprenti-e-s gestionnaires en économie familiale (GEF) du Jura bernois a constitué, sans nul doute, l'élément marquant de l'année scolaire 2004-2005 pour la filière économie familiale. Parallèlement à l'accueil de ces nouvelles apprenties, une filière de formation duale a été mise en place ; celle-ci est proposée sur les trois années d'apprentissage. Un plan de formation pour les branches professionnelles a été spécialement développé à cet effet ; des places d'apprentissage ont du être trouvées sur le Jura et un contrat d'apprentissage ad hoc a été élaboré. Tous ces efforts ont porté leurs fruits, puisque 18 apprenti-e-s ont choisi cette nouvelle filière de formation : 11 dans le Jura et 7 dans le Jura bernois. Parallèlement, la filière en école de métier, avec des stages en entreprises, a continué d'être proposée.

## **2. Formation professionnelle et continue**

---

L'entrée en vigueur de la nouvelle ordonnance de formation de Gestionnaire en intendance (GEI) a été intégrée dès l'année scolaire 2005-2006. Cette nouvelle formation remplace le règlement d'apprentissage de GEF depuis la rentrée d'août 2005. Le corps enseignant s'est approprié les concepts pédagogiques liés à cette réforme. Le plan d'étude et les horaires ont été adaptés. La formation pratique en école, pour la filière en école de métier, a été renforcée par des activités formatives déployées dans différents secteurs de la FRI : restaurant, conciergerie et intendance, administration. Durant ces travaux sur le site, les apprenti-e-s sont encadré-e-s par le personnel de la FRI, à l'instar de ce qui se pratique dans les entreprises formatrices engagées dans la formation duale. Les cours professionnels ont quant à eux été harmonisés entre les deux filières (duale et école de métier).

Enfin, au terme de 3 années d'essais pilotes, la formation en tronc commun en première année de GEF, d'assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC) et d'aide familiale (AF) a été abandonnée pour la rentrée 2005. Les objectifs pédagogiques visés par cette formation en tronc commun n'ont pas été atteints et différents décalages entre la formation dispensée et les besoins spécifiques de chaque profession ont été constatés. Ces décalages se seraient encore amplifiés avec l'introduction de l'ordonnance de formation GEI. Par ailleurs, la gestion administrative du tronc commun s'est avérée lourde et peu efficace. Dès la rentrée d'août 2005, une collaboration perdurera cependant entre la FRI et l'Ecole des soins infirmiers du Jura (ESIJ), sous la forme d'un échange de prestations. L'enseignement du domaine santé social dans le CFC de GEF et de GEI est confié à l'ESIJ et la FRI dispense les cours d'économie familiale inclus dans le CFC d'ASSC.

### **Renforcer les liens avec les partenaires**

Suite à la dissolution de l'Association jurassienne pour la promotion de l'économie familiale (AJPEF), la FRI a provoqué la constitution d'un groupe de travail chargé de mener les démarches nécessaires à la création d'une organisation du monde du travail (OMT) en économie familiale active sur le Jura et le Jura bernois. Un projet de statuts a été élaboré. Cette association devrait réunir les professionnels de l'économie familiale et les entreprises formatrices. Elle aura pour but d'assurer la promotion de l'économie familiale, de déployer des actions de défense professionnelle et d'assumer les tâches dévolues aux OMT par la législation en matière de formation professionnelle. Dès l'automne 2005, des contacts ont été pris, en particulier avec les maîtres d'apprentissage, afin de constituer un groupe de personnes intéressées à s'engager dans la mise en route de cette nouvelle association. Ces démarches devraient aboutir à la création d'une OMT en économie familiale pour le Jura et le Jura bernois dans le courant 2006.

Au cours de l'année 2005, la FRI a renforcé ses contacts avec les partenaires romands de la branche, dans le cadre du groupe consultatif romand. Il en a été fait de même au niveau national avec Economie familiale suisse.

Au niveau régional, différents contacts ont été pris, notamment avec la Fondation d'aide et de soins à domicile, Gastro-Jura ou encore Jura Tourisme. Ces premiers contacts seront approfondis et devraient permettre d'instaurer des collaborations en matière de formation professionnelle, dans lesquelles la FRI pourra mettre en valeur ses compétences en économie familiale.

## 2. Formation professionnelle et continue

**Tableau 2 : Effectifs dans la filière économie familiale**

Classe	Nombre d'apprenti-e-s							
	Total		JU		JB		Autre <sup>1</sup>	
	04-05	05-06	04-05	05-06	04-05	05-06	04-05	05-06
TC <sup>2</sup>	41		40		1			
GEF 1 dual	18		10		5		3	
GEI 1 dual		11		5		5		1
GEI 1 EM <sup>3</sup>		20		18		2		
GEF 2 dual		10		7		3		
GEF 2 EM	9	10	8	9	1	1		
GEF 3	11	9	10	8	1	1		
<b>Totaux GEF / GEI</b>	<b>45</b>	<b>60</b>	<b>35</b>	<b>47</b>	<b>2</b>	<b>12</b>	<b>3</b>	<b>1</b>
<b>ASSC <sup>4</sup></b>		30		30				

<sup>1</sup> Apprenti-e-s provenant de BE (partie alémanique), OW et SO

<sup>2</sup> Tronc commun réunissant 7 GEF, 6 AF et 28 ASSC

<sup>3</sup> GEI remplace GEF depuis 2005 et la FRI propose une filière duale et une filière école de métier (EM)

<sup>4</sup> Apprenti-e-s de l'ESIJ suivant les cours d'économie familiale dispensés par la FRI

**Tableau 3 : Promotions dans la filière économie familiale**

Promotions 2005	Candidat-e-s promu-e-s	Candidat-e-s non promu-e-s	% promotion
TC (GEF) <sup>1</sup>	8	0	100
GEF 1 <sup>2</sup>	10	2	83
GEF 2	8	1	89

<sup>1</sup> Une apprentie AF a opté pour la formation GEF en fin de 1<sup>ère</sup> année

<sup>2</sup> Trois apprenties ont abandonné la formation en cours d'année et trois apprenties germanophones poursuivent leur formation dans leur région d'origine

**Tableau 4 : Réussite aux examens de CFC dans la filière économie familiale**

CFC 2005	Moyenne de classe	Lauréat-e-s	Echecs	Réussite (%)
GEF 3	4.5	10	1	91

### 2.2.2 Brevet fédéral de paysanne

#### Développer des synergies

Depuis 2004, la formation de la paysanne est intégrée dans l'école de chefs d'exploitation de l'Arc jurassien (ECE Arc JU), conduite en collaboration avec l'Ecole cantonale des métiers de la terre et la nature (ECMTN) de Cernier. Les candidates du Jura, du Jura bernois et de Neuchâtel y suivent les modules requis pour l'obtention du brevet fédéral de paysanne.

Ce mode d'organisation permet d'offrir une large palette de modules à un public issu de l'ensemble de l'Arc jurassien. Les synergies déployées dans l'organisation, l'administration et la préparation des cours permettent de maintenir les coûts de la formation à un niveau acceptable. Enfin, certains modules sont communs aux deux filières de formation. Ainsi les modules *Agriculture et tourisme*, *Conversion à l'agriculture biologique* et *Elevage et garde du cheval* ont réuni dans la même classe les candidat-e-s au brevet de paysanne et les candidat-e-s au brevet agricole. La qualité de l'enseignement et la richesse des cours s'en trouvent améliorées.

#### Une offre variée

Le programme 2004-2005 de la formation de la paysanne comprenait des modules de prérequis GEF :

- *Cuisine alimentation*
- *Auto-approvisionnement I*
- *Service de maison*
- *Entretien du linge*

et des modules du brevet :

- *Auto-approvisionnement II*
- *Jardinage II*
- *Gestion d'exploitation*
- *Hygiène alimentaire cuisine*
- *Agriculture et tourisme*
- *Elevage et garde du cheval*

Pour 2005-2006, le programme a permis aux candidates de compléter leur formation en vue de l'obtention du brevet avec les modules suivants :

- *Ménage et famille*
- *Activités créatrices sur textiles*
- *Conversion à l'agriculture biologique*
- *Elevage bovin*
- *Menu bétail et volaille*
- *Comptabilité*
- *Droit*

Les cours ont été dispensés à raison d'un jour de cours par semaine, essentiellement à Loveresse, lieu central pour l'ensemble des candidat-e-s ; quelques cours ont toutefois également eu lieu à Courtemelon.

A la demande de quelques participantes, une garderie a été organisée, à l'essai, sur le site de Courtemelon entre les mois de mars et juin 2005. Les enfants des participantes ont pu être accueillis durant 4 jours de cours. Malheureusement, cette garderie n'a pas rencontré le succès escompté, l'expérience n'a donc pas été prolongée.

## 2. Formation professionnelle et continue

**Tableau 5 : Effectifs pour les cours du brevet de la paysanne**

Formation	Nombre de candidat-e-s									
	Total		JU		JB		NE		Autre <sup>1</sup>	
	04-05	05-06	04-05	05-06	04-05	05-06	04-05	05-06	04-05	05-06
Brevet	18	25	10	13	7	6	1	2		4
A la carte	2	3	2	2	1					
<b>Totaux</b>	<b>20</b>	<b>28</b>	<b>12</b>	<b>15</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>2</b>		<b>4</b>

<sup>1</sup> Candidat-e-s provenant de VD, FR et GE

Les candidat-e-s se répartissent de manière variable entre les différents modules qui comptent 6 à 18 participant-e-s. Les candidat-e-s à la carte suivent un ou l'autre module pour leur formation continue, mais ne visent pas l'obtention du brevet.

### Résultats obtenus

A ce stade de la formation, les candidat-e-s capitalisent des modules en vue de l'obtention du brevet. Les premières candidates se présenteront aux examens finaux du brevet en janvier 2006. Le taux moyen de réussite obtenu dans les examens de modules en 2005 est de 95 % et la moyenne des notes obtenues se situe à 5.08.

Il convient de relever la grande motivation des candidat-e-s qui doivent gérer vie familiale, activité professionnelle et formation. On note également une participation très active dans les cours.

## 2.3 Formation agricole

### 2.3.1 CFC agricole

#### Intégration des apprentis issus du Jura bernois

Suite à l'entrée en activité de la FRI, les apprenti-e-s agriculteurs/trices du Jura bernois ont suivi les cours de l'école professionnelle agricole (EPA) dans le cadre de la Fondation. Deux classes ont été ouvertes à l'EPA pour l'année 2004-2005, une à Loveresse et une à Courtemelon. La classe de Loveresse regroupait les apprenti-e-s des districts de Courtelary, des Franches-Montagnes, de Moutier et de La Neuveville, alors que la classe de Courtemelon accueillait les apprenti-e-s provenant des districts de Delémont et de Porrentruy.

Pour la rentrée 2004, les cours ont été avancés par rapport aux années précédentes; ils ont commencé le 30 août 2004 pour se terminer le 23 mars 2005. Un camp d'étude de 3 jours regroupant les 2 classes a également été introduit. Ce camp a permis aux apprenti-e-s d'aller à la découverte de l'agriculture jurassienne et de la comparer avec l'agriculture de la Franche-Comté voisine.

Les éléments et le mode d'organisation introduits en 2004 ont été repris pour l'année 2005-2006, à l'exception du camp d'étude, qui sera organisé tous les 2 ans, parallèlement au programme de production animale.

#### Améliorer le concept pédagogique et développer des synergies

Au début des cours 2004-2005 de la l'école d'agriculture (EA), une évaluation formative a été proposée aux élèves du premier cours. Comportant des éléments de calcul et de français, elle a



## **2. Formation professionnelle et continue**

---

permis de détecter les lacunes dans les méthodes de travail et de donner aux élèves concernés des outils adéquats pour remédier à la situation. L'expérience s'est avérée positive et a été reconduite en 2005-2006. Le suivi de la démarche, les outils et les appuis proposés aux élèves qui rencontrent des difficultés doivent cependant encore être améliorés.

Profitant du nouveau mode d'organisation du département formation, l'enseignante de culture générale issue du corps enseignant de la filière économie familiale est également intervenue dans les classes de la filière agricole, en collaboration avec les autres enseignant-e-s de culture générale. A l'avenir, cette synergie sera renforcée grâce à l'élaboration d'un plan d'étude école pour la culture générale commun aux deux filières de formation et à l'intervention des enseignant-e-s dans les deux filières.

### **Une formation large et diversifiée**

Dans les différents domaines enseignés à l'école d'agriculture, les cours en classe sont complétés par des travaux en ateliers, des applications au laboratoire, des exercices sur le domaine agricole de Courtemelon et par des travaux personnels réalisés sur l'exploitation de l'élève ou sur d'autres exploitations. Ce mode de faire assure une bonne adéquation de l'enseignement aux réalités de la pratique et garantit l'acquisition des compétences professionnelles, méthodologiques, personnelles et sociales indispensables à la pratique du métier d'agriculteur.

Les voyages d'étude et les excursions ponctuent la formation ; les élèves élargissent ainsi leur horizon, découvrent d'autres milieux et rencontrent de futurs collègues ou partenaires, également par-delà les frontières. La vie en groupe, l'approche de thèmes économiques, techniques et sociaux hors du contexte scolaire sont d'excellents moyens de développer des compétences personnelles et sociales indispensables aux futurs agriculteurs.

### **Maintenir les acquis pour une formation de qualité**

En février 2005, la commission de réforme, chargée de revoir le règlement d'apprentissage agricole et de rédiger une ordonnance de formation compatible avec la nouvelle législation fédérale en matière de formation professionnelle, a débuté ses travaux. Un collaborateur de la FRI est membre de cette commission en tant que représentant des cantons latins. Cela permet à la FRI de suivre de l'intérieur ces importants travaux de réforme, d'y participer de manière proactive et de pouvoir ainsi s'adapter et anticiper et prendre toutes les mesures utiles.

Le métier d'agriculteur nécessite une formation large et de haut niveau. Après leur formation, la majeure partie des élèves sera très vite confrontée à la conduite d'une entreprise. Outre de solides compétences dans les branches de production, le futur agriculteur doit également apprendre à connaître le contexte socio-économique dans lequel il sera actif, de bonnes connaissances dans les domaines de l'écologie et des sciences naturelles lui seront nécessaires de même que de solides notions de base en gestion. La FRI s'engage pour que ces acquis soient maintenus dans le nouveau plan de formation.

**Tableau 6 : Effectifs dans la filière agricole**

Classe	Nombre d'apprenti-e-s							
	Total		JU		JB		Autre	
	04-05	05-06	04-05	05-06	04-05	05-06	04-05	05-06
EPA 1	27	24	14	12	8	9	5	3
EPA 2	19	24	10	14	6	6	3	4
EA 1	27	40	21	30	6	10		
EA 2	21	24	17	21	4	3		
<b>Totaux</b>	<b>94</b>	<b>112</b>	<b>62</b>	<b>77</b>	<b>24</b>	<b>28</b>	<b>8</b>	<b>7</b>

La part d'élèves en 2<sup>ème</sup> voie de formation continue d'être importante et à même tendance à augmenter, elle se montait à 31 % à l'EA en 2004-2005 et à 44 % en 2005-2006.

**Tableau 7 : Promotions dans la filière agricole**

Promotions 2005	Moyenne de classe	Candidat-e-s promues	Candidat-e-s non promues	Promotion (%)
EPA 1 et 2	4.75	46	0	100
EA 1	4.6	24	3	89

**Tableau 8 : Réussite aux examens de CFC dans la filière agricole**

CFC 2005	Moyenne de classe	Lauréat-e-s	Echecs	% réussite
EPA 2 (CFC1)	4.8	27	2	93
EA 2 (CFC)	5.0	21	0	100

### 2.3.2 Brevet et maîtrise agricoles

#### Une large formation permettant d'acquérir des compétences de chef d'entreprise

Les cours requis pour l'obtention du brevet et de la maîtrise fédérale agricoles sont dispensés depuis 2000 dans le cadre de l'ECE Arc JU organisée par la FRI, en collaboration avec l'ECMTN de Cernier.

Le semestre d'hiver 2004-2005 a porté essentiellement sur la préparation au brevet fédéral agricole. Les modules suivants ont été dispensés :

- Bétail laitier
- Production de viande bovine intensive
- Production de viande bovine extensive
- Elevage et garde du cheval
- Grandes cultures
- Production fourragère
- Conservation des fourrages
- Equipement rural et sécurité au travail
- Agriculture et tourisme
- Développement des compétences d'entrepreneur

## 2. Formation professionnelle et continue

Le module *Développement des compétences d'entrepreneur*, issu du programme de préparation à la maîtrise fédérale agricole, a été offert en début de formation aux candidat-e-s au brevet. Cette démarche a pour objectif de mettre à disposition des candidat-e-s chefs d'exploitation des outils pédagogiques, des méthodes de travail et d'apprentissage qui leur seront utiles tout au long de leur formation qui les conduira d'abord au brevet, puis à la maîtrise.

Dans le cadre de rattrapages en vue de l'obtention de la maîtrise fédérale agricole, l'ECE Arc JU a également offert en 2004-2005 les modules :

- *Gestion d'exploitation et financement*
- *Etude et gestion appliquée d'exploitation*

Durant le semestre d'hiver 2005-2006 l'ECE Arc JU a proposé les modules requis pour l'obtention de la maîtrise et la préparation aux examens finaux de maîtrise :

- *Gestion et financement d'exploitation*
- *Droit agricole et formes d'entreprises*
- *Marketing*
- *Assurances, impôts, gestion de personnel*
- *Economie nationale et politique agricole*
- *Etude et gestion appliquée d'exploitation*

Deux modules issus du brevet ont également été proposés pour des rattrapages et en formation à la carte :

- *Elevage et engraissement de porcs*
- *Conversion à l'agriculture biologique*

### Participer à l'évolution de la formation

Les règlements et directives conduisant au brevet et à la maîtrise fédérale agricoles sont actuellement en révision. Plusieurs collaborateurs de la FRI participent activement à ces travaux de réforme. Les nouveaux textes entreront en vigueur en 2007. Le concept général de la formation conduisant au brevet, puis à la maîtrise ne subira pas de changements importants. La gestion des branches de production sera transférée de la maîtrise au niveau du brevet. L'acquisition de compétences personnelles et méthodologiques dès le début du brevet, tel que cela a déjà été introduit à l'ECE Arc JU en 2004, sera systématisée.

**Tableau 9 : Effectifs pour les cours du brevet et de la maîtrise agricoles**

<i>Formation</i>	<i>Nombre de candidat-e-s</i>									
	<b>Total</b>		<b>JU</b>		<b>JB</b>		<b>NE</b>		<b>Autre<sup>1</sup></b>	
	<b>04-05</b>	<b>05-06</b>	<b>04-05</b>	<b>05-06</b>	<b>04-05</b>	<b>05-06</b>	<b>04-05</b>	<b>05-06</b>	<b>04-05</b>	<b>05-06</b>
Brevet	32	11	19	5	5	3	6	1	2	2
Maîtrise	10	17	5	11	3	3	2	2	-	1
A la carte	1	4	-	4	-	-	1	-	-	-
<b>Totaux</b>	<b>43</b>	<b>32</b>	<b>24</b>	<b>20</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>3</b>

<sup>1</sup> Candidat-e-s provenant de VD, FR et TI

### Résultats obtenus

Les évaluations requises, au terme de chaque module, sont conduites par l'école de chefs d'exploitation sous la surveillance de la commission romande de maîtrise agricole d'AGORA. Le

## **2. Formation professionnelle et continue**

---

taux de réussite moyen aux examens de modules du brevet se situait à 81.4 % en 2005, avec une moyenne des notes obtenues de 4.40. Dans les examens de modules de la maîtrise (rattrapage du module Gestion et financement d'exploitation), on a atteint un taux de réussite de 100 % et une note moyenne de 4.17.

15 candidats de l'Arc jurassien, dont deux dames, ont obtenu le brevet fédéral d'agriculteur en 2005, (10 JU, 2 JB, 3 NE).

Les examens finaux de maîtrise sont organisés et conduits par la commission romande de maîtrise. 2 candidats JU, 2 JB et 1 NE ont obtenu la maîtrise fédérale agricole en 2005.

### **2.4 Formation continue en agriculture et en économie familiale**

#### **Une campagne 2004-2005 qui pousse à la réflexion**

2005 aura été une année charnière pour la formation continue proposée par la FRI. Le programme de la campagne 2004-2005 comprenait des activités dans les groupes d'études agricoles et en économie familiale, des séances intergroupes, des visites de cultures et d'herbages et des visites d'essais.

Les groupes d'études agricoles ont pu choisir chacun 2 thèmes parmi 5 propositions. Selon les thèmes choisis, certains groupes ont été réunis dans une même séance. Si l'intérêt des participant-e-s aux séances a été bon, le taux de participation est resté relativement modeste avec en moyenne 9 participant-e-s par séance, soit un taux de participation de 37 %.

Les groupes d'études en économie familiale ont pu choisir chacun 3 thèmes parmi 21 sujets proposés. Ces séances, dispensées en grande partie par des animatrices externes, ont été en général très appréciées et relativement bien suivies, avec des taux de participation oscillant entre 30 à 90 %.

Divers cours et séances intergroupes ont également été proposés et ont connu des succès divers. Relevons ici le succès remporté par les visites consacrées aux transformations de bâtiments organisées chaque premier jeudi du mois de janvier à avril 2005 et qui ont réuni plus de 150 personnes.

Les visites de cultures organisées et conduites en 41 points de chute ont également connu un succès parfois mitigé. Environ 150 agriculteurs ont profité de ces visites, soit en moyenne 4 participants par point de chute. Les visites de pâturages ont quant à elles été un peu plus suivies. Les visites d'essais (colza d'automne, orge d'automne, blé d'automne, blé panifiable en agriculture biologique) ont réuni chacune 15 à 40 personnes.

Un cours à l'intention des producteurs de damassine a été mis sur pied. Il comprend 10 jours de cours répartis entre août 2005 et mai 2006. La base de travail est le cahier des charges de l'AOC damassine. L'objectif est de montrer aux participants les implications pratiques de la mise en place de l'AOC damassine, 25 producteurs, agriculteurs et non-agriculteurs, participent à ce cours.

Enfin, la prestation ARC-Formation à l'esprit d'entrepreneur, élaborée dans le cadre d'un projet national conduit par l'USP, AGORA, les centrales de vulgarisation et les services cantonaux de vulgarisation a été offerte pour la première fois dans l'Arc jurassien. Elle a été suivie par 15 personnes représentant 8 exploitations.

#### **Repenser la formation continue**

La FRI a mené en 2005 une importante réflexion sur son offre de formation continue, elle en a redéfini les objectifs, repensé le contenu et la forme.

La formation continue agricole vise désormais les buts suivants pour les participant-e-s aux cours :

## 2. Formation professionnelle et continue

---

- réduire les coûts de production ;
- développer et/ou renforcer la collaboration interentreprises ;
- découvrir des méthodes innovatrices ;
- conduire les entreprises en cohérence avec les objectifs fixés ;
- donner de la valeur ajoutée à la production ;
- développer et/ou renforcer les compétences dans la recherche de nouveaux marchés et la commercialisation des produits ;
- se spécialiser par une mise à jour des compétences nécessaires ;
- acquérir des compétences dans d'autres domaines (entretien et aménagement du paysage, services aux communes, etc.).

Dans le domaine de l'économie familiale, les activités de formation continue doivent permettre aux participant-e-s de /d' :

- améliorer la communication ;
- favoriser une alimentation saine ;
- promouvoir leurs produits de qualité ;
- gérer leur entreprise ;
- gérer du personnel, travailler en équipe ;
- favoriser la collaboration ;
- ajouter de la valeur aux produits et aux prestations ;
- trouver de nouveaux débouchés ;
- s'informer sur l'évolution des conditions cadres ;
- maîtriser les nouvelles techniques et technologies ;
- se rencontrer ;
- échanger avec d'autres milieux.

Une part importante de la formation continue agricole et en économie familiale était dispensée par le passé dans les groupes d'études. Le nouveau concept proposé se veut plus ouvert, plus souple et mieux adapté aux besoins actuels. Il devrait permettre de répondre aux attentes des agriculteurs, agricultrices et de tout autre public intéressé par les sujets traités. Au niveau de la forme, il est possible de choisir entre des séances d'information régionales, des cours sur inscription, des visites, des cours modulaires, des groupes d'intérêt et des groupes d'animation rurale.

Les groupes d'animation rurale s'adressent à des personnes qui souhaitent bénéficier, dans le cadre de la formation continue, d'un lieu d'émulation local ou régional et qui sont prêtes à s'investir dans la vie du groupe, à partager des idées et des expériences. Ils sont appelés à remplacer les anciens groupes d'études là où le besoin de cette forme d'apprentissage se fait sentir. Il est en effet apparu au fil du temps un intérêt très variable pour les groupes d'études. En économie familiale, on a pu constater un attachement marqué aux groupes. Ceux-ci ont donc été maintenus et mués en groupes d'animation rurale. Dans le secteur agricole, en revanche, l'intérêt pour les groupes d'études est moins évident et varie beaucoup d'un groupe à l'autre. Il est par ailleurs apparu qu'une part importante des activités autrefois vécues au sein des groupes d'études pouvait judicieusement être offerte dans le cadre de séances d'information régionales. A l'avenir, il appartiendra aux groupes

## **2. Formation professionnelle et continue**

---

d'études agricoles qui souhaitent poursuivre leurs activités et aux agriculteurs qui désirent bénéficier de ce type de prestations de prendre l'initiative de créer et de s'investir dans un groupe d'animation rurale. La FRI apportera son soutien dans les démarches nécessaires à la création des groupes et mettra à disposition un animateur qui interviendra à la demande du groupe pour traiter des thèmes souhaités par ses membres.

Pour 2005-2006, un programme unique a été présenté pour les domaines de l'agriculture et de l'économie familiale. Plus de 50 thèmes ont été proposés dans les différents domaines de la gestion d'entreprise et de l'économie rurale, des productions végétale et animale, de l'environnement, de l'économie familiale et du tourisme rural. Signalons pour terminer qu'un système d'abonnements a été mis en place et celui-ci permet aux titulaires de profiter des prestations de formation continue de la FRI à des conditions très avantageuses.

### **2.5 Commission de la formation professionnelle**

La constitution au printemps 2005 de la nouvelle commission intercantonale de formation professionnelle agricole et en économie familiale s'inscrit également dans le sillage de la mise en route de la FRI. Cette commission réunit des professionnels de l'agriculture et de l'économie familiale du Jura et du Jura bernois, des représentants des instances en charge de la formation professionnelle des deux Cantons et la direction de la FRI. Sa mission consiste en particulier à :

- reconnaître les places d'apprentissage agricole et en économie familiale ;
- surveiller le déroulement des apprentissages dans les deux filières ;
- organiser et surveiller les examens CFC.

Mme Germaine Monnerat, de Courfaivre, assume la présidence de cette commission, Mme Fabienne Kloetzli, de Reconvilier, en est la vice-présidente. Le secrétariat est tenu par M. Fabrice Berret, collaborateur de la FRI.

### **Formation à l'attention des maîtres d'apprentissage**

Un cours de base pour maîtres d'apprentissage a été organisé pour les maîtres d'apprentissage agricoles du Jura, en collaboration avec le service de la Formation professionnelle. Suite à l'entrée en vigueur des nouvelles prescriptions en matière de prévention des accidents, la FRI a également organisé, à l'attention de tous les maîtres d'apprentissage agricoles du Jura et du Jura bernois, les cours requis pour l'obtention de la reconnaissance AgriTop. Cette formation a été dispensée par les collaborateurs du service de prévention des accidents en agriculture (SPAA) de Moudon.

### **Harmoniser les pratiques entre les deux régions et renforcer les liens avec la pratique**

Durant l'année scolaire 2005-2006, la commission a établi des directives communes aux deux régions pour l'établissement du contrat d'apprentissage agricole. Ainsi et pour la première fois, les apprenti-e-s agricoles du Jura et du Jura bernois bénéficieront des mêmes conditions d'apprentissage dès l'année scolaire à venir. Il en sera fait de même pour les GEI à partir de l'année prochaine.

La commission est également chargée de l'organisation et de la surveillance des examens CFC. Dans le cadre du CFC agricole, dans un souci de qualité et de proximité avec la pratique, les examens de tracteur et de machines seront effectués dès 2006 sur les places d'apprentissage. Afin de communiquer au mieux ces adaptations, deux séances d'information pour maîtres d'apprentissage agricole ont été mises sur pied. Par ailleurs, dans le courant des mois de novembre et de décembre, la commission a rendu visite à chaque apprenti-e GEI et agricole du Jura et du Jura bernois.

## 3. Conseils, expertises et développement

### 3.1 Introduction – synthèse des activités du département

L'analyse globale des prestations de conseil individuel est présentée dans le Tableau 10 ci-dessous. Ces prestations ont été, dans la majorité des cas, facturées à raison de 52.-/heure ce qui correspond au tarif abonné. En majorant ce tarif d'environ 20% pour tenir compte des conseils facturés aux non abonnés à raison de 104.-/h, on obtient un tarif moyen d'environ 60.-/heure. La division du montant total des heures facturées (environ 313'135 frs) par ce tarif horaire moyen, nous permet d'obtenir un total de 5'218 heures de travail facturées réparties sur 752 dossiers de conseil individuel.

Ces heures ont été prestées par 10 équivalents plein temps actif en conseil agricole, ce qui correspond ainsi à environ 521 heures par conseiller, soit 29% des 1800 heures de travail annuelles qui sont facturées. Le pourcentage moyen d'heures facturées qui est d'environ 30% peut paraître relativement faible, mais il faut le mettre en relation avec les autres tâches assumées par les conseillers dans le domaine de la formation continue, dans l'organisation d'essais et de visites de culture, pour leur formation et pour l'acquisition de données de références ainsi que pour les conseils téléphoniques non facturés. Ils collaborent également avec d'autres organisations et services ainsi qu'avec les centrales de vulgarisation (voir en annexe le tableau de synthèse des collaborations).

Le mandat de prestations du Canton du Jura, fixe pour 2005, les objectifs suivants en matière de conseil individuel.

- **Secteur « Production végétale »**

- 140 plans de fumure y compris le dossier PER

- 160 dossiers PER

- 70 expertises pertes de récoltes.

- **Secteur « Production animale »**

- 25 plans d'alimentation

- 75 dossiers PER (à ajouter aux dossiers PER ci-dessus)

- 15 dossiers BDTA

- 15 dossiers de transformation ou construction de bâtiments

- 8 rapports d'expertise.

- **Secteur « Gestion »**

- 280 dossiers (reprises d'exploitations, budgets d'exploitations, exploitations en difficultés financières, construction, LDFR, LBFA, collaboration interentreprises, études d'impact, expertises, etc.).

- **Secteur « Marketing » et « Economie familiale »**

- Un nombre réduit de conseils individuels et d'expertises.

### 3. Conseils, expertises et développement

**Tableau 10 : Répartition des dossiers de conseil individuel par domaine d'activité, classé de manière décroissante en fonction des mandats facturés.**

Domaine d'activité	Type de dossier	Montant (Frs)	Nombre
Gestion, économie rurale	Constructions rurales	51'775	72
	Collaboration inter entreprise	23'199	34
	LBFA - LDFR : conseils & expertises	21'518	45
	Transfert de patrimoine: reprise - remise	19'948	41
	Orientation stratégique	18'483	22
	Recherche de fonds et assainissement final	15'682	30
	Suivi de gestion	8'405	18
	Divers	8'836	12
Total Gestion, économie		167'900	274
Production végétale	Suivi de protection des sols (A16)	40'512	4
	PER	33'128	241
	PER-fumure	24'775	141
	Expertise perte de récolte	17'044	26
	Aménagement de pâturage	4'404	8
	Divers	620	4
Total Production végétale		120'483	424
Production animale	Plan d'alimentation	11'777	24
	Arc Jurassien Expo	5'700	1
	Essai chien de troupeau	2'162	1
	Coûts de production	752	8
	Suivi de troupeau	218	1
	Expertise production animale	930	6
	Divers	932	10
Total Production animale		22'472	51
Environnement	Etude d'impact / EIE	2'077	2
	Aménagement du territoire / LAT	204	1
Total Environnement		2'281	3
<b>Totaux</b>		<b>313'135</b>	<b>752</b>

Il faut tout d'abord relever que les secteurs tels qu'ils sont présentés ci-dessus correspondent partiellement aux nouveaux domaines d'activités qui ont été mis en place au sein de la FRI.

Pour le domaine *Production végétale* (PV) les objectifs tels que définis dans le mandat de prestations sont atteints, excepté pour les expertises de pertes de récolte, mais il faut relever que plus de 100 expertises sont incluses dans le mandat de suivi des sols lié à la construction de l'autoroute A16. Concernant la *Production animale* (PA), il faut préciser que les dossiers PER sont inclus dans le domaine *Production végétale*, 24 plans d'alimentation ont été réalisés ainsi que 8 analyses des coûts de production. Dans le domaine d'activité *Gestion d'entreprise et économie rurale* (Gestion) ce sont au total 274 dossiers qui ont été traités soit un chiffre proche des objectifs fixés dans le mandat de prestations.

Une analyse quantitative du nombre de dossiers traités à une valeur limitée. En effet, il nous paraît difficile de comparer des dossiers entre eux, les situations entre agriculteurs sont très différentes et



### 3. Conseils, expertises et développement

---

exigent un traitement particulier. Les demandes varient également d'une année à l'autre. Cependant, le tableau 10 permet de constater que les objectifs fixés dans le mandat de prestations sont atteints.

Les activités détaillées, pour chacun des domaines d'activités, sont présentées dans les chapitres suivants.

## 3.2 Production végétale

### 3.2.1 Essais en grandes cultures

Des essais en grandes cultures sont mis en place par la FRI en collaboration avec les stations fédérales de recherche en agronomie, Swissgranum et des partenaires régionaux pour les cultures suivantes :

- orge d'automne conduite en mode PER (conventionnel et extenso) ;
- colza d'automne ;
- blé panifiable d'automne conduit en mode biologique ;
- blé panifiable d'automne conduit en mode PER (conventionnel et extenso).

Les objectifs des ces essais sont :

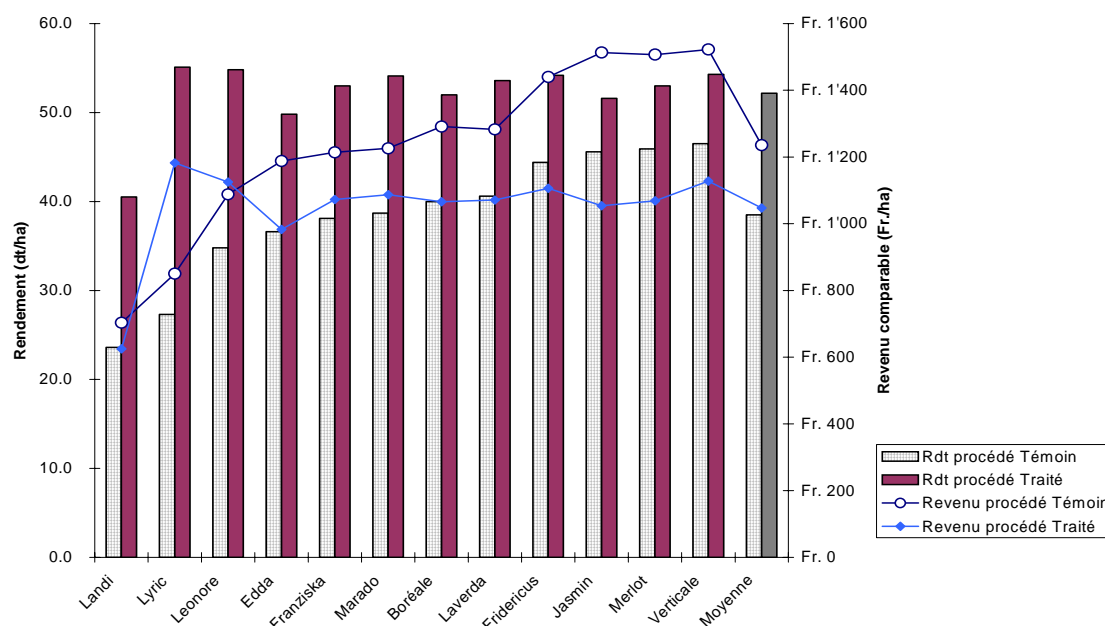
- d'étudier et observer le comportement variétal de ces cultures dans la réalité climatique de l'Arc jurassien ;
- d'identifier à partir des listes variétales éditées par Swissgranum, les variétés les mieux adaptées à notre région ;
- de comparer les principales variétés de ces différentes cultures, sur les plans technique et économique ;
- d'acquérir des données de références à valoriser dans le cadre de nos conseils.

## Synthèse des résultats

### Orge d'automne

Cet essai a été mis en place à Courtedoux selon les directives de Swissgranum. Un mode de production extensif appelé « témoin » (s'approchant du mode de culture « extenso ») et un mode de culture intensif ont permis d'étudier le comportement de 12 variétés. Le rendement du mode « témoin » a été très modeste avec 38.5 dt/ha et celui du mode « traité » de 52.2 dt/ha. Le résultat financier est plus intéressant pour dix variétés sur douze, dans le mode de conduite « témoin ».

Figure 4 Rendement et résultat financier de l'essai orge d'automne (Courtedoux).



### Colza d'automne

Cet essai a également été mis en place à Courtedoux, avec deux modes de production différenciés par une application fongique (sclérotiniose). Nous pouvons lire, dans le tableau ci-après, les résultats et constatons que l'application fongique n'est économiquement rentable que dans le cas d'une variété, mais aucune différence n'est statistiquement significative.

Tableau 11 Rendement et résultat financier de l'essai de colza d'automne (Courtedoux).

Variété	Rendement à 6% eau [dt / ha]			Résultat financier comp. [Fr. / ha]		
	Témoin	Fongicide	Diff.	Témoin	Fongicide	Diff.
Oase	31.4 a	29.5 a	-1.9	Fr. 2'790 a	Fr. 2'446 a	Fr. -344
Trabant	33.3 a	32.4 a	-0.9	Fr. 2'911 a	Fr. 2'629 a	Fr. -282
Talent	33.7 a	34.2 a	0.5	Fr. 2'938 a	Fr. 2'748 a	Fr. -190
Expert	33.7 a	35.8 a	2.1	Fr. 2'934 a	Fr. 2'851 a	Fr. -83
Cormoran	33.9 a	36.8 a	2.9	Fr. 2'951 a	Fr. 2'915 a	Fr. -36
Standing	34.0 a	38.2 a	4.2	Fr. 2'953 a	Fr. 3'001 a	Fr. 48
<b>Moyenne</b>	<b>33.4</b>	<b>34.5</b>	<b>1.2</b>	<b>2912.8</b>	<b>2765.0</b>	<b>Fr. -148</b>

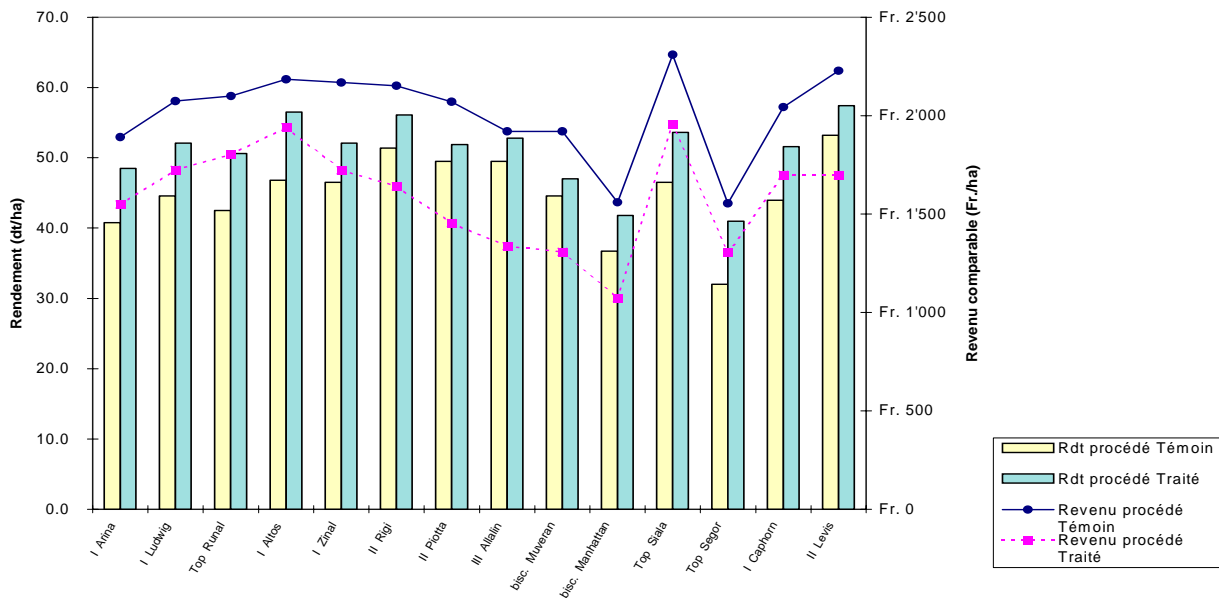
### Blé panifiable d'automne

Cet essai a été mis en place à Courtemelon selon les directives de Swissgranum. Ainsi, comme pour l'orge, un mode de production extensif appelé « témoin » (s'approchant du mode de culture

### 3. Conseils, expertises et développement

« extenso ») et un mode de culture intensif ont permis d'étudier le comportement de 14 variétés. Les rendements pour les deux modes de production ont été moyens, avec 44.9 dt/ha pour le mode « témoin » et 50.9 dt/ha pour le mode « traité ». Le résultat financier est plus intéressant dans le mode de conduite « témoin » pour toutes les variétés analysées.

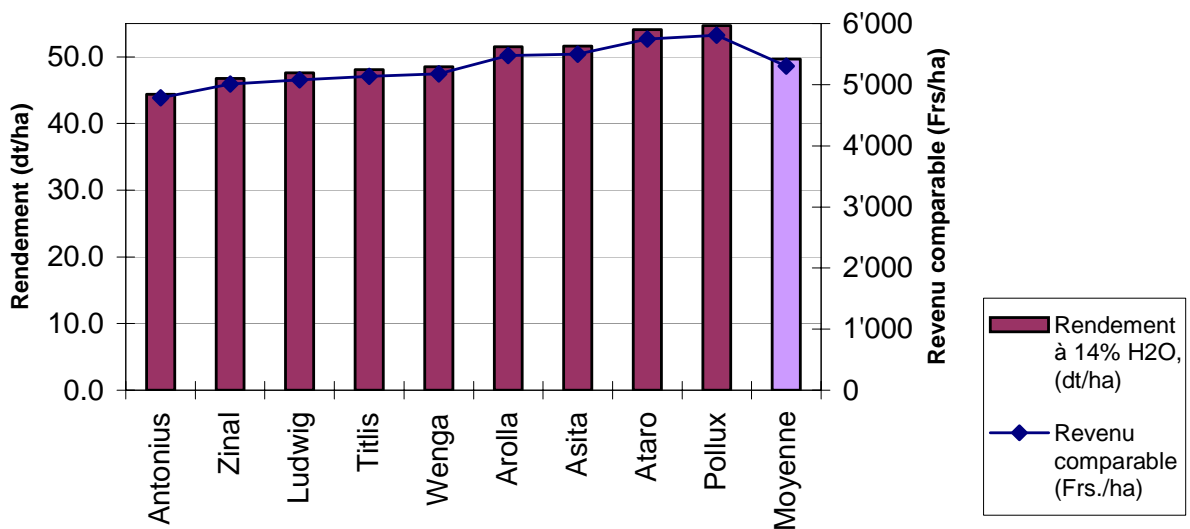
**Figure 5 Rendement et résultat financier de l'essai blé panifiable (Courtemelon).**



### Blé panifiable d'automne biologique

Cet essai a été mis en place à Damphreux avec 9 variétés et conduit selon les pratiques usuelles de l'agriculture biologique. La moyenne des rendements est de 49.7 dt/ha pour un résultat financier de 5'303 frs/ha.

**Figure 6 Rendement et résultat financier de l'essai blé d'automne (Damphreux).**



### 3. Conseils, expertises et développement

---

#### Commentaires

En fonction des objectifs visés, ces essais remplissent pleinement leur rôle. La rigueur, avec laquelle ces essais sont conduits, permet aux conseillers actifs dans le domaine de la production végétale ou de la gestion, de disposer de solides données de références. Trois conseillers sont mobilisés dans la conduite et l'évaluation de ces essais.

Du point de vue de la formation continue, des visites des parcelles expérimentales ont été organisées et sont présentées dans le tableau 12.

**Tableau 12 Programme des visites des parcelles expérimentales et participation.**

<b>Culture</b>	<b>Date des visites</b>	<b>Nombre de personnes</b>
Orge et colza	14 juin	45
Blé bio	28 juin	15
Blé panifiable	5 juillet	18

Ces visites sont suivies par les agriculteurs, par des chercheurs des stations fédérales, par des représentants officiels d'instances telles que la « Société des Sélectionneurs Jurassiens », des firmes agro-commerciales et tous les partenaires potentiellement intéressés. Cette convergence de professionnels donne lieu à des moments privilégiés pour échanger sur les problèmes techniques liés à la conduite des cultures, mais également de manière plus large, sur la problématique liée à la filière.

Les rapports des essais sont tenus à disposition des agriculteurs ; sur demande il est envoyé et il est également consultable sur le site internet de la FRI (<http://www.frij.ch/>). Ces rapports sont souvent complétés par des conseils individuels au téléphone ou sur le terrain.

#### **3.2.2 Visites de cultures et d'herbages**

##### **Visites de cultures**

Des visites de cultures sont effectuées tout au long de l'année, mais elles sont principalement regroupées sur le printemps. Elles permettent aux conseillers de dispenser un conseil de saison adapté au développement des cultures. A cette occasion, les connaissances sont mises à jour et une appréciation des cultures après hivernage peut-être effectuée de même que le suivi et les soins à apporter aux cultures.

### 3. Conseils, expertises et développement

**Tableau 13 Récapitulatif de la participation des agriculteurs aux visites de cultures en 2005.**

Commune	Visite 1 01.04.2005	Visite 2 27.04.2005	Visite après grêle	Moyenne
Alle	7	1		4
Bernevésin				
Bonfol				
Bourrignon	8	8		8
Buix	8	5		6.5
Chevenez	9	6		7.5
Coeuve	4	4		4
Cornol		1		1
Courcelon	5	1		3
Courfaivre	5	2		3.5
Courtedoux	8	1		4.5
Damphreux				
Damvant	1			1
Develier	5	4		4.5
Fahy				
Fontenais	9	5		7
Grandfontaine	14	9	16	13
Lugnez			17	17
Lugnez	3	1		2
Montsevelier	7	4		5.5
Pleigne	6	4		5
Rebeuvelier				
Rocourt				
<b>Nombre</b>	<b>32</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>2</b>
<b>Moyenne</b>	<b>5.9</b>	<b>6.6</b>	<b>3.7</b>	<b>16.5</b>
<b>Total</b>	<b>188</b>	<b>99</b>	<b>56</b>	<b>33</b>

En raison d'un début d'année particulier, avec présence de neige de mi-février à mi-mars, la planification des visites de cultures a posé quelques problèmes.

Durant la campagne 2005, les visites des points de chutes de Corban, Monturban, Epauvillers, Rebeuvelier ont été supprimées en raison d'une faible participation. Par rapport à la campagne 2004, 8 visites ont été supprimées et nous sommes ainsi arrivés à un total de 32 visites. Elles ont impliqué 188 agriculteurs qui ont pu bénéficier des conseils dispensés lors de ces visites, ce qui représente globalement environ 6 agriculteurs par point de chute.

Les sites présentant une faible participation ne seront très certainement plus revisités dans le cadre du programme visites de cultures 2006, les agriculteurs des villages concernés pourront rejoindre les points de chute les plus proches. Par contre, nous offrirons la possibilité aux abonnés de bénéficier d'une visite de culture gratuite si elle est demandée par au moins 5 agriculteurs. Une information dans ce sens pourrait être donnée par l'intermédiaire de L'INFO-VULG ou du Terrien pour les convocations 2006.

A noter qu'une visite en agriculture biologique a été organisée le 9 juin, chez Jean-Paul Frossard à Courgenay, sur le désherbage des betteraves et du maïs.

### *3. Conseils, expertises et développement*

---

En 2005, il n'a malheureusement pas été possible de conduire des visites dans le Jura bernois, par contre le Jura bernois a été intégré dans la planification des visites 2006.

#### **3.2.4 Aménagement de pâturages**

##### **Lajoux**

Ce mandat comprend la reconduction du bail entre la Commune de Lajoux et le Syndicat de pâturage. Il a été défini en deux parties :

1. Calcul du potentiel fourrager et mise à jour des infrastructures du pâturage
2. Calcul du bail

La première partie a été réalisée par le domaine Production végétale et représente 200 heures de travail ; une petite partie de ces heures a été imputée en formation, alors que le reste a été facturé. Le calcul du bail a été effectué par le domaine Gestion.

##### **Les Breuleux**

Une étude a été effectuée pour le compte de la Commune. Celle-ci consiste à réintégrer une parcelle de fauche dans le périmètre d'estivage.

##### **Vellerat**

Une offre pour un aménagement de pâturage a été établie, celle-ci n'a que partiellement aboutie.

Les activités liées à l'aménagement de pâturages sont appelées à se développer, notamment par rapport à l'élargissement du rayon au Jura bernois qui comprend une part importante de pâturages boisés.

#### **3.2.5 Dossiers PER et plans de fumure**

L'établissement des dossiers PER et des plans de fumure permet de maintenir un contact direct avec un grand nombre d'exploitations. Ces relations privilégiées avec les clients de la FRI débouchent fréquemment sur d'autres demandes de conseil.

##### **Plans de fumure**

Le domaine PV a réalisé 141 plans de fumure, bilans de fumure inclus, au cours de l'année civile 2005.

##### **Dossiers PER**

Durant l'année 2005, 240 dossiers PER ont été réalisés.

En raison de son incompatibilité avec les nouvelles imprimantes réseaux, le programme « FURCA » (fonctionnant sous DOS), utilisé jusqu'à présent, a été remplacé par le programme « AGROTECH » pour la campagne 2006. A partir de février 2005, ce programme a été testé pour résoudre les éventuelles anomalies ou erreurs. Le volume de travail, non facturable, lié à l'établissement des plans de fumure à partir du mois d'août 2005 a été relativement important. En effet, le transfert des données d'un programme à l'autre de même que les tests réalisés ont engendré un volume de travail important, soit environ 100 heures de travail en 2005. Ce volume de travail devrait sensiblement diminuer lors de l'établissement des dossiers pour la campagne 2007.

#### **3.2.6 Expertises liées à la construction de l'A16**

Dans le cadre d'un mandat confié à la FRI par le Service des Ponts et Chaussées, 62 expertises de pertes de récoltes (pour 35 exploitants) liées aux dégâts engendrés par la construction de l'A16 ont été réalisées sur les sections 5 à 8. Les expertises des sections 1 à 4 ont été réalisées par M. Gérard Dominé, collaborateur externe lié par une convention, à savoir 45 expertises concernant 40 exploitations agricoles.

L'attribution d'indemnités pour la pose de conduites à Boncourt (14 propriétaires) a également engendré un travail relativement important.

Le mandat A16 représente 182 heures de travail.

#### **Mandat de protection des sols sur les chantiers**

Ce mandat important représente une somme de travail de 368 heures et 3825 km de déplacements, réalisés sur les chantiers des sections 1, 2, 3, 6, 7 et 8.

Depuis le mois de septembre 2005, un nouveau mandat nous a été confié sur la section 9 par le Service des ponts et chaussées du Canton de Berne.

M. Bertrand Wüthrich a obtenu son diplôme de « spécialiste en protection des sols sur les chantiers » en février 2005 et ses compétences sont reconnues par la « Société suisse de pédologie ».

#### **Suivi des travaux sections 1 et 2**

La priorité a été mise sur la réalisation de la plateforme douanière et le tronçon autoroutier situé entre Boncourt et Bure. En conséquence, des travaux de décapage sur des emprises importantes ont été réalisés en 2005 (environ 23 ha). Divers travaux de décapage ont aussi eu lieu sur la section 2 (étapes préparatoires). Au total, 13 chantiers ont fait l'objet d'un suivi pédologique.

Pour la gestion de dépôts de terre, nous participons à la réalisation des cahiers des charges et des contrats d'entreprises en tant que conseiller technique. Le suivi des travaux réalisés se base sur le concept du carnet des champs.

Le suivi des chantiers a engendré 166 heures de travail.

#### **Suivi des travaux section 3**

Les travaux de restitution de la section 3 ne font pas vraiment l'objet d'un suivi pédologique. Toutefois, divers conseils et évaluations ont été réalisés cette année.

#### **Suivi des travaux section 7**

Les travaux de restitution des sols de la section 7 sont presque arrivés à terme cette année. En effet, une surface de plus de 5 ha a été restituée à l'agriculture. Le suivi des surfaces restituées les années précédentes (soit environ 15 ha) représente une part importante de travail. Pour terminer le chantier, des volumes de terre végétale ont été repris de divers endroits (volume sur place insuffisant en raison de cessions à d'autres chantiers). Nous avons réalisé à ce titre plusieurs constats des sols en prévision de leur réutilisation sur le plateau de la Beuchille. Le travail réalisé par le domaine PV, pour ce mandat particulier, représente environ 110 heures et 738 km de déplacements.

Divers chantiers sur les sections 5 et 6 ont été englobés dans le mandat de la section 7 puisqu'une partie des terres restituées sur ces chantiers (Aidge à Bassecourt, Pran à Delémont) provient de la section 7. Les travaux de restitution sur ces zones ont également fait l'objet d'un suivi pédologique.

#### **Suivi des travaux section 8**

Les travaux préparatoires pour le tunnel de Choindez ont débuté cette année. En conséquence, 3 chantiers principaux ont fait l'objet d'un suivi pédologique (piste de chantier, conduite et portail du tunnel de reconnaissance). Ces travaux, réalisés en automne, ont bénéficié d'une météo clémente. Au total, environ 3 ha ont été décapés et mis en dépôt temporairement.

Le travail réalisé pour ce mandat particulier représente environ 57 heures.

#### **Suivi des travaux section 9**

Le suivi pédologique de cette section nous a été confié en septembre 2005. A Moutier, les travaux de décapage sont terminés. La majeure partie du travail est consacrée à la gestion des dépôts de terre et à la restitution des sols à la fin des travaux. Le travail réalisé pour ce mandat représente environ 31 heures.

#### **Evolution**

Le volume de travail pour ces mandats devrait se maintenir en 2006. Des travaux importants sont prévus sur la section 8 (portail du tunnel de reconnaissance) et sur la section 2. En outre, la nouvelle politique de traçabilité, demandée par l'OFROU, engendrera plus de travail en 2006 suite à l'introduction des documents PAQ/PHS (en raison de la phase d'adaptation de la part de tous les partenaires).

Des rapports détaillés ont été établis par tronçon pour les travaux de décapage et de restitution. Ils ont été transmis au Service des Ponts et Chaussées.

#### **Visite de l'Université de Neuchâtel**

Nous avons accueilli environ 30 étudiants, de la section pédologie de l'Université de Neuchâtel, le 8 juin 2005. Les activités du « spécialiste en protection des sols sur les chantiers » ont été présentées et nous avons participé à l'animation des travaux pratiques. Cette activité enrichissante sera certainement reconduite en 2006, elle nous permet de maintenir une collaboration avec l'Université de Neuchâtel.

#### **3.2.7 Divers mandats d'expertises**

Le domaine PV a réalisé 15 expertises pour des privés. Cette tâche représente environ 96 heures de travail. La liste ci-dessous présente les divers objets traités :

- évaluation de la valeur de l'herbe sur pied (9 cas) ;
- perte de fourrage liée à la destruction par la grêle d'un toit (assurance) ;
- dégâts aux cultures occasionnés par le bétail (2 cas) ;
- dégâts aux cultures liés au débardage de bois (1 cas) ;
- dégâts liés à la construction de conduites (Communes de Bassecourt, Chevenez, Bourrignon, Rossemaison, Syndicat intercommunal pour l'épuration des eaux de la Baroche) ;
- dégâts aux cultures occasionnés par la construction de la H18 entre St-Brais et Montfaucon (14 exploitants) ;
- dégâts aux cultures occasionnés par l'élargissement de la route cantonale « Courchapoix-Montsevelier » (5 exploitants) ;
- constats et expertises lors de litiges, à la demande de tiers (6 cas) ;



### 3. Conseils, expertises et développement

---

- établissement de données de référence à la demande de l'Office de l'Environnement et de la Protection de la Nature (Arrêté concernant les dégâts occasionnés par la faune sauvage) ;
- constat de dégâts occasionnés par la faune sauvage (1 cas).

La bonne collaboration avec les divers bureaux d'ingénieurs de la région a engendré un afflux régulier de mandats, notamment :

- Bureau d'ingénieur JOBIN SA, 2800 Delémont ;
- CSD Ingénieurs et géologues SA, 2900 Porrentruy ;
- Buchs & Plumey, 2900 Porrentruy.

#### 3.2.8 Divers

##### Enquête des stades de prairies

Pour l'élaboration des tables du Mémento agricole édité par le SRVA, les stades de plusieurs prairies ont été relevés par les collaborateurs de la FRI. Des sorties régulières dans le terrain ont été organisées pour assurer la formation des nouveaux collaborateurs (détermination botanique).

##### Renseignements par téléphone

De nombreux renseignements et conseils ont été dispensés par téléphone par les conseillers en production végétale. Les conseils téléphoniques répertoriés représentent 190 heures de travail.

##### Sauvegarde du patrimoine rural

Le domaine production végétale assure, des mandats de conseil pour la réalisation de réseaux écologiques. Dans le cadre d'un projet de sauvegarde du patrimoine rural de la Commune de Soulce, M. Petitat assume le conseil en matière de revitalisation de bocages et de la mise en réseau des surfaces de compensation écologiques.

#### 3.2.9 Station phytosanitaire cantonale

Le rayon d'activité de la Station phytosanitaire est le Canton du Jura.

##### Organismes de quarantaine, autorisations PER

###### Feu bactérien

La campagne de prospection a été menée par une équipe d'une vingtaine de contrôleurs. Elle a débuté en août et s'est terminée en novembre. La plupart des communes des districts de Delémont et Porrentruy ainsi que quelques communes du district des Franches-Montagnes ont été contrôlées. Les contrôleurs ont également donné suite à une vingtaine de demandes de contrôles émises par des particuliers. Cette année, quatre cas de feu bactérien ont été découverts dans le canton et éradiqués dans les meilleurs délais.

###### Chrysomèle des racines du maïs (*Diabrotica virgifera*)

Huit pièges à phéromones attirant l'insecte de quarantaine *Diabrotica virgifera* ont été installés dans les zones proches de la frontière (Movelier, Soyhières, Pleigne, Miécourt, Damphreux,

### 3. Conseils, expertises et développement

Boncourt, Fahy, Damvant). Les relevés, effectués entre juillet et septembre, n'ont abouti à aucune capture.

#### Autorisations spéciales délivrées dans le cadre des Prestations Ecologiques Requises (PER)

1'010 exploitations ont participé à ce programme. Le tableau 2 présente les autorisations que nous avons accordées.

**Tableau 14 : Autorisations spéciales accordées dans le cadre des PER durant la campagne 2004-2005**

<i>Type d'autorisations</i>	<i>Nombre d'exploitations</i>	<i>Surface (ha)</i>
Application de produits phytosanitaires entre le 1 <sup>er</sup> novembre et le 15 février :		
- herbicide sur céréales	9	61
- molluscicide sur blé	2	4
Emploi d'insecticides et de nématicides granulés :		
- maïs	22	109
- betterave	1	0.5
- orge	1	1
- tabac	3	9
Céréales : lutte contre le criocère avec des produits qui ne sont pas énumérés dans les instructions de la Conférence des services phytosanitaires cantonaux (CSP)	2	4.75
Divers (culture des champs) :		
- herbicide de prélevée pour maïs sous film synthétique	2	4.9
- insecticide contre la bruche sur féverole	1	2.4
Herbages permanents : traitement de surface :		
- herbicide sélectif	48	104
- herbicide total	38	60

### Observations météorologiques

Les données météorologiques recueillies à Courtemelon sont présentées par le graphique ci-après. La comparaison entre les valeurs mesurées en 2005 et les valeurs normales y figure également sous forme de tableau.

L'hiver 2004-2005 a été long et froid, heureusement avec une couverture neigeuse, presque continue, qui a protégé les cultures. Du fait de la persistance de la neige, le démarrage de la végétation s'est fait tardivement (avec environ un mois de "retard" sur les dernières années). A partir du printemps, l'année se caractérise par des températures douces ou chaudes suivant la saison, alternant avec des phases de températures nettement plus basses, souvent accompagnées de bise. Cette caractéristique principale s'est accompagnée de :

- gels printaniers (avril et même mai, avec des dégâts sur les fruitiers en fleurs) ;
- nombreux épisodes de pluie en mai, ce qui a compliqué les récoltes des herbages en plaine, alors que les conditions ont été par la suite excellentes en montagne pour les foins ;

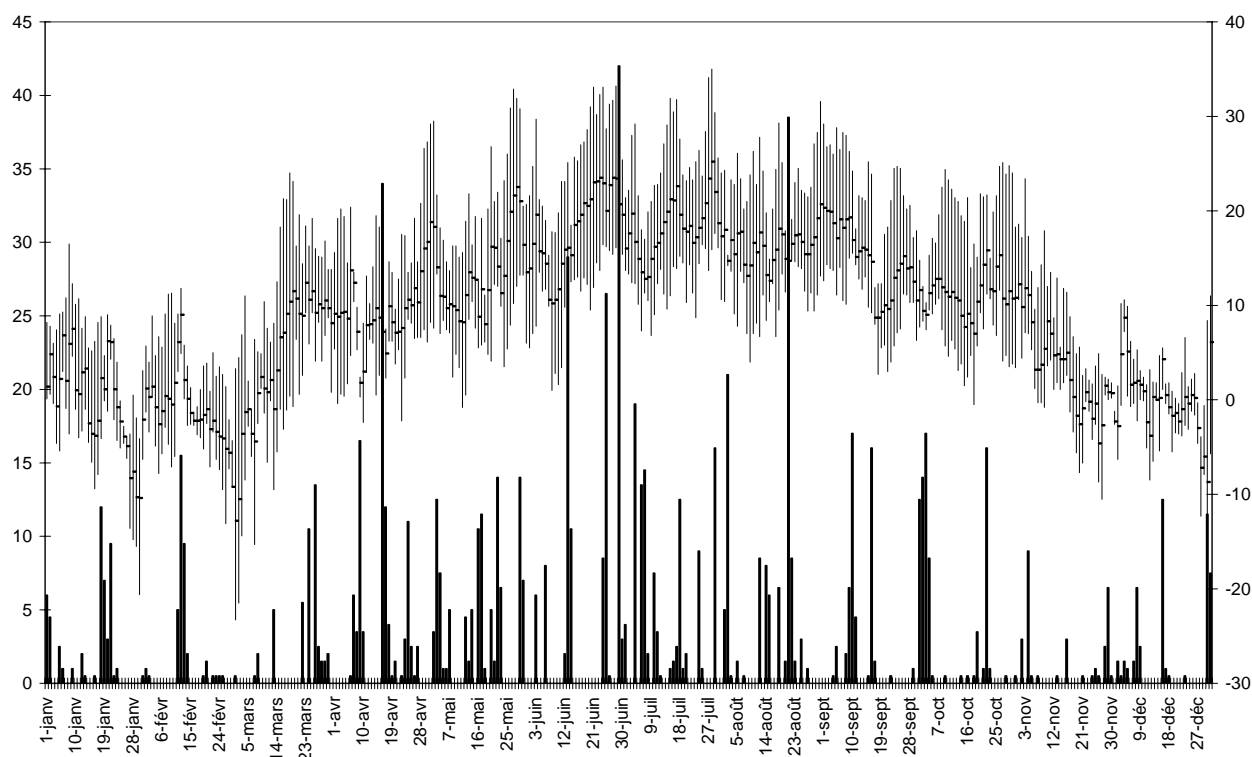
### 3. Conseils, expertises et développement

- températures très chaudes ("caniculaires") en juin ;
- été (juillet - août) plutôt chaud, mais pluvieux, ce qui a retardé les récoltes (surtout de paille) et avec un retour de froid très marqué dans la première quinzaine d'août ;
- fréquents et souvent violents orages accompagnés de grêle, principalement à fin juin (Haut Plateau – Val Terbi – Vicques) et à fin juillet (Grandfontaine – Beurnevésin – Pleigne), avec dans les deux cas, des dégâts totaux sur de nombreuses cultures.

Après un mois de septembre relativement beau, le mois d'octobre fut magnifique, offrant des conditions exceptionnelles pour les travaux et pâtures d'automne qui ont pu se poursuivre jusqu'à la mi-novembre, même aux Franches-Montagnes. Le froid est ensuite venu tardivement, mais de manière brusque et persistante.

#### **Graphique 1 : Observations météorologiques à Courtemelon en 2005**

Légende : - histogrammes : pluviométrie en mm (échelle de gauche)  
- lignes brisées : températures minimum, moyenne, maximum en °C (échelle de droite)



**Tableau 15 : Précipitations et températures moyennes Delémont et environs**

	Somme des précipitations [mm]		Température de l'air [°C]	
	Moyenne 1961-1990 à Delémont	Année 2005 à Courtemelon	Moyenne 1961-1990 à Delémont	Année 2005 à Courtemelon
janvier	61	52	-0.4	-0.2
février	59	38	1.4	-1.1
mars	63	45	4.4	4.4
avril	75	102	7.9	9.2
mai	94	113	12.1	13.6
juin	107	136	15.5	18.1
juillet	85	111	17.7	18.2
août	97	112	17.0	16.2
septembre	69	53	14.1	14.8
octobre	58	77	9.7	11.2
novembre	70	29	4.1	3.3
décembre	65	49	0.6	-0.2
<b>Somme</b>	<b>903</b>	<b>914</b>	<b>8.7</b>	<b>9.0</b>
	Nombre de jours de pluie par année (>0.9 mm)		Nombre de jours de pluie par année (>0.9 mm)	
	<b>Moyenne 1961-1990</b> à Delémont		<b>Année 2005</b> à Courtemelon	
	<b>134</b>		<b>126</b>	

### Observations phytosanitaires

Les principales constatations de portée générale que nous avons réalisées sont les suivantes :

- du fait des conditions humides de l'automne 2004, plusieurs cultures de blé, implantées tardivement et dans des conditions peu propices, étaient chétives en sortie d'hiver ;
- à l'automne 2005, bon nombre de cultures (orge et blé fourrager particulièrement) ont par contre été mises en place de manière très précoce ;
- les gels tardifs et les retours de froid pendant la montaison des céréales ont souvent causé une stérilité partielle des épis ;
- au printemps, les fréquentes périodes de bise ont rendu les opérations de désherbage chimique difficiles ;
- l'alternance de périodes douces et fraîches a perturbé l'action des régulateurs de croissance, aussi bien sur orge que sur blé ; dans certains cas, l'action a été renforcée et dans d'autres, elle a été diminuée ;
- en général, les cultures ont relativement peu versé ;
- sur céréales, les conditions météorologiques ont entraîné des poids/hl faibles ;
- les limaces ont dans l'ensemble été abondantes et ont souvent exercé une forte pression du printemps aux premiers gels (qui sont survenus tardivement).

### 3. Conseils, expertises et développement

---

Le mode de culture « Extenso » a été pratiqué dans les proportions suivantes (source Eric Amezdroz du Service de l'Économie Rurale):

- céréales fourragères : 51 % ;
- blé fourrager : 23 % ;
- céréales panifiables : 51 % ;
- colza : 17 %.

On constate une nette diminution de la proportion des colzas cultivés « extensivement » (17 contre 33 % lors de la précédente campagne), mais pas d'évolution notable en céréaliculture.

#### Observations des cultures et des herbages

Des observations régulières des cultures et des herbages sont effectuées par la Station phytosanitaire. Le compte rendu de celles-ci se trouve dans le rapport détaillé de la station disponible sur le site de la FRI le site internet de la FRI (<http://www.frij.ch/>).

#### Ambroisie et autres néophytes

Les efforts d'information des années précédentes semblent porter leurs fruits car la population, agricole comme non agricole, connaît de mieux en mieux l'ambroisie à feuilles d'armoise. Cette année, sur neuf cas suspects signalés, seuls deux n'étaient pas de l'ambroisie, alors que les années précédentes, la grande majorité des plantes prises pour de l'ambroisie se révélaient finalement ne pas en être.

L'abondante couverture de ce sujet par les médias contribue à cette meilleure connaissance, notamment par la publication de photographies. La Confédération a également débuté un travail d'information des citoyens : l'Agroscope Changins a édité un dépliant illustré *L'ambroisie une plante dangereuse*, qu'elle a fait parvenir à toutes les communes romandes.

Comme les années passées, l'identification des plantes d'ambroisie s'est faite par les collaborateurs de la FRI (Station phytosanitaire et Station d'arboriculture) et de l'Office des Eaux et de la Protection de la Nature.

Au total, sept foyers ont été détruits. Tous ces cas ont été annoncés à l'Agroscope Changins.

La plupart des foyers étaient limités à quelques plantes isolées ; seuls deux d'entre eux s'étendaient sur plus d'un mètre carré. L'ambroisie a été découverte dans les trois districts jurassiens. Sa présence dans les Franches-Montagnes (Côtes du Doubs) est nouvelle mais pas vraiment étonnante. L'origine des plantes découvertes est quasi systématiquement liée à la présence de nourriture pour oiseaux.

Le groupe de travail « ambroisie » a remis aux autorités cantonales un rapport. L'engagement d'un stagiaire est souhaité pour l'année prochaine afin de réaliser un inventaire et une cartographie clarifiant non seulement la progression de l'ambroisie mais aussi celle des autres néophytes.

#### **3.2.10 Développement arboricole**

La Station d'arboriculture est couplée avec l'exploitation horticole FRI. Elle étend son champ d'activité sur territoire jurassien uniquement. Elle vise au maintien du verger traditionnel à haute-tige, au développement du verger de production ainsi qu'à la mise en valeur et à l'écoulement des produits du verger.

Ces activités sont menées par le responsable de l'exploitation horticole, dont cela représente environ 40% du temps de travail. Les travaux d'entretien des cultures d'essais et de démonstration sont

### 3. Conseils, expertises et développement

---

effectués par les collaborateurs de l'exploitation horticole. Des collaborateurs temporaires sont engagés pour des tâches particulières.

#### **Vergers d'essais damassiniens**

Trois vergers d'essais ont été mis en place en 2001, tant pour la production d'eaux-de-vie que pour la production de fruits frais ou transformés, avec pour objectifs une meilleure connaissance de la production de damassine, ainsi que la mise à disposition des pépiniéristes, des arboriculteurs professionnels et amateurs d'un ou plusieurs types de damassiniens sélectionnés pour leurs qualités. Quinze provenances différentes de damassines ont servi de matériel végétal de base pour créer ces trois vergers.

Les plantations ont été effectuées durant l'hiver 2000/01, respectivement à Courtemelon, Coeuve et Fregiécourt. Chaque verger est constitué des quinze types de damassiniens, présents chaque fois en huit exemplaires, ce qui fait au total 120 arbres par verger.

Depuis l'année 2003, ces arbres sont en production. La récolte est effectuée séparément pour chaque type et chaque verger. Les fruits sont congelés au fur et à mesure. Une fois la récolte terminée, les fruits sont acheminés auprès d'Agroscope Wädenswil, au laboratoire de technologie des boissons, où elles sont mises en fermentation puis distillées. Après distillation, il est effectué une dégustation comparative.

Les informations fournies par ce travail sont notamment :

- la productivité (en kg de fruits) de chaque type de damassine dans chaque verger ;
- le taux de sucre, d'acidité ainsi que le pH des fruits à la mise en tonneau ;
- le rendement en alcool de chaque type ;
- la typicité de chaque eau-de-vie.

Depuis 2003, une récolte a pu être effectuée chaque année. 2005 est donc la troisième année de production des vergers d'essais, pour lequel un rapport interne a été rédigé. L'essai sera poursuivi en 2006, voire 2007, puis un rapport final sera publié.

#### **Vergers de collection**

Trois vergers de collection sont installés sur le site de Courtemelon. D'une part un verger de pommiers qui réunit 80 variétés, soit :

- des anciennes variétés jurassiennes,
- des anciennes variétés suisses et européennes,
- des variétés modernes résistantes.

Nous avons comme objectifs, avec ce verger, de conserver et sauvegarder des variétés en voie d'extinction ainsi que de tester des variétés récentes.

D'autre part, il a été créé en 2004 un verger réunissant des variétés fruitières pour la transformation, afin de permettre l'élaboration de produits pour la FRI et de servir de référence pour le conseil et la démonstration aux producteurs. Ce verger est constitué de variétés de pommes, poires, cerises, prunes et coings. Il entrera en production en 2007. Durant l'année 2005, il a été effectué les travaux d'entretien nécessaires à son développement.

Enfin, parallèlement au verger de sélection damassine, un verger de production est installé sur le site de Courtemelon, afin de permettre à la Station d'arboriculture de parfaire ses connaissances

### 3. Conseils, expertises et développement

---

dans le secteur damassine, tout en produisant de l'eau-de-vie pour la FRI. En 2005, la récolte a été modeste, soit 1 tonne seulement.

#### **Projet VERGER+**

Ce projet fait partie du programme de législature 2003-2006 du gouvernement jurassien sous le libellé : « *Maintenir et renouveler les vergers à haute-tige traditionnels* ». Les objectifs poursuivis dans le cadre de ce projet visent la revitalisation du verger à haute-tige jurassien et d'en faire :

- une source de revenus complémentaires pour l'agriculture ;
- un pôle d'attraction pour le tourisme vert ;
- un réservoir pour la biodiversité arboricole suisse ;
- un élément indissociable de la culture jurassienne.

Durant l'année 2005, il a été mené une série de réunions avec les milieux intéressés (agriculture, environnement, aménagement du territoire), afin de les convaincre du bien-fondé du projet. L'adhésion de ces divers milieux a été obtenue.

Afin de disposer d'un état initial, il a été décidé d'effectuer, en 2005 et 2006, un recensement exhaustif des vergers à haute-tige jurassiens, tant du point de vue quantitatif que qualitatif (état physiologique, qualité biologique,...). Pour ce faire, il a été engagé des collaborateurs temporaires qui ont sillonné le Jura, commune par commune, parcelle par parcelle afin de dresser le tableau du verger à haute-tige jurassien. Ce projet a également été étendu au Jura bernois afin de tenir compte du rayon d'activité de la FRI. Les résultats définitifs de ce recensement seront connus fin 2006. Sa réalisation est financée conjointement par la FRI, le Service de l'Aménagement du Territoire et le Service de l'Economie Rurale.

#### **Forum romand des eaux-de-vie**

Le Forum romand des eaux-de-vie existe depuis 1999. A la base, il a été créé par l'association de producteurs "Fruits du Jura". La FRI, par sa Station d'arboriculture, a repris l'ensemble de son organisation, dès 2005.

Bien que le Forum romand des eaux-de-vie ait lieu tous les deux ans les années paires, un certain nombre d'activités ont été réalisées en 2005 :

- un cours de formation de 1 jour à la dégustation a été organisé avec Agroscope Wädenswil, afin de former de nouveaux dégustateurs ;
- l'interprofession damassine a chargé le Forum romand des eaux-de-vie d'organiser et d'assumer la dégustation certificative de la damassine 2004. Cette dégustation a été organisée en collaboration avec l'OIC ;
- le Forum romand des eaux-de-vie a participé au séminaire de dégustation de Walzenhausen organisé par le Schweitzer schnaps forum, en animant un atelier de dégustation d'eaux-de-vie de prunes ;
- le Forum romand des eaux-de-vie a participé à l'organisation du stand des eaux-de-vie de l'exposition Agrovina (stand de la RFA) et organisé un débat public avec comme sujet l'avenir du secteur des eaux-de-vie en Suisse.

#### **Centre romand de pasteurisation (CRP)**

La Station d'arboriculture assume depuis 2004 la présidence de ce centre, qui vise à promouvoir la consommation de jus de pomme tout en mettant à disposition des producteurs un soutien technique.

### **3. Conseils, expertises et développement**

---

La FRI s'implique dans ce secteur, sachant qu'un potentiel important de production de jus de pomme existe sur notre territoire mais est peu utilisé. Par cet engagement auprès du CRP, la Station d'arboriculture espère amener les producteurs de la région à mieux mettre en valeur les fruits de leurs vergers.

Afin de promouvoir la qualité des jus, le CRP a mis sur pied pour la première fois en 2005 un concours de dégustation des jus de pomme, à l'intention de producteurs romands. Ce concours a rencontré un vif succès, avec près de 80 échantillons dégustés. Il a répondu à une attente des producteurs qui ont été satisfaits de cette opportunité.

Toujours dans un but de promotion des jus de pomme, le CRP a publié en 2005 un livre de recettes à base de jus de pomme.

#### **Conseil et information**

La Station d'arboriculture entretient des relations étroites avec toutes les associations et sociétés qui œuvrent dans le secteur fruitier, dans le Canton du Jura, en participant d'une manière ou d'une autre à leurs activités. Ce sont notamment :

- la société des arboriculteurs patentés;
- le groupement des producteurs de fruits Jura et Neuchâtel;
- les sociétés d'arboriculture de village;
- l'association Fruits du Jura.

Dans le cadre des sociétés de village, la station gère le travail des moniteurs arboricoles, qui donnent des cours de formation. En 2005 ce ne sont pas moins de 22 cours d'un demi à un jour qui ont été organisés dans les villages.

En ce qui concerne le conseil aux amateurs d'arboriculture et aux particuliers, la Station d'arboriculture a édité en 2005 son bulletin d'informations arboricoles à raison de 7 numéros, distribués à environ 500 abonnés.

Dans le cadre du groupement des producteurs de fruits Jura et Neuchâtel, la station a collaboré à la formation du contrôleur PI/PER et participé aux contrôles des vergers.

### **3.3 Environnement**

#### **3.3.1 Etudes d'impact**

La FRI a conduit deux études d'impact sur l'environnement RIE liées à de nouvelles constructions en 2005. Le rapport d'impact sur l'environnement (RIE) est le rapport final qui clôt une étude d'impact sur l'environnement. L'objectif de l'étude d'impact sur l'environnement réalisée conformément à l'Ordonnance fédérale du 19 octobre 1988 relative à l'étude de l'impact sur l'environnement (OEIE) est de vérifier la conformité d'un projet avec les bases légales suivantes :

- loi fédérale du 7 octobre 1983 sur la protection de l'environnement (LPE);
- loi fédérale du 24 janvier 1991 sur la protection des eaux (LEaux) et l'Ordonnance fédérale du 28 octobre 1998 sur la protection des eaux (OEaux);
- ordonnance fédérale du 16 décembre 1985 sur la protection de l'air (OPair);
- ordonnance fédérale du 15 décembre 1986 sur la protection contre le bruit (OPB).

Les règles liées à l'aménagement du territoire étant devenues particulièrement restrictives, nous insérons traditionnellement dans nos RIE une réflexion concernant la Loi fédérale du 22 juin 1979



### 3. Conseils, expertises et développement

---

sur l'aménagement du territoire (LAT) et l'Ordonnance fédérale du 28 juin 2000 sur l'aménagement du territoire (OAT).

#### 3.3.2 Aménagement du territoire et protection de l'air

Tout nouveau projet de construction, d'agrandissement, de transformation et tout changement d'affectation d'un bâtiment agricole fait l'objet d'un examen de conformité de la part du Service de l'Aménagement du Territoire. Font notamment partie de cet examen, l'examen de conformité à la zone agricole (en cas de construction en zone agricole) et, dans tous les cas, le calcul des distances minimales liées aux odeurs. C'est ce dernier point qui empêche la plupart du temps tout développement dans des bâtiments agricoles situés en zone de village.

Ces différents examens peuvent être faits au moment de la planification par la FRI. Ceci permet à l'agriculteur de faire en sorte que son projet soit conforme à la LAT lors de la publication. Une demande de ce type a été traitée en 2005.

#### 3.3.3 Projet de mise en réseau écologique (OQE)

En fin d'année 2004, la FRI a été mandatée par la Chambre jurassienne d'agriculture (CJA) pour réaliser un projet de mise en réseau selon l'Ordonnance sur la qualité écologique (OQE) sur le périmètre Vendline-Coeuvatte. L'année 2005 a permis de lancer les bases de ce projet. Les premiers contacts avec les 69 exploitants concernés ont été pris par le biais d'une séance d'information organisée en janvier. Les mois suivants ont permis de définir les espèces cibles et caractéristiques que le réseau entend favoriser, de même que les mesures à mettre en œuvre. Des visites sur le terrain ainsi que des rencontres avec les préposés à l'agriculture des six communes concernées (Beurnevésin, Bonfol, Coeuve, Damphreux, Lugnez, Vendlincourt) ont été effectuées afin d'obtenir un meilleur niveau de connaissance du périmètre. Il a été décidé, vu l'importance et le volume des tâches restant à effectuer (entretiens personnalisés pour chaque agriculteur, préparation du rapport à soumettre aux autorités compétentes), que le projet nécessiterait encore une année supplémentaire de travail ; le versement des premières contributions réseau devrait pouvoir se faire en 2006.

### 3.4 Production animale

#### 3.4.1 Plans d'alimentation et suivi de troupeau de bétail laitier

Le nombre d'agriculteurs demandant ces diverses prestations est stable. Ils bénéficient de conseils individualisés, neutres et répondant à leurs objectifs de production. Depuis juillet 2005, une nouvelle version du programme « ISALAIT Windows » de l'entreprise « ISAGRI » est utilisée pour fournir des prestations. Des améliorations techniques, apportées au programme, permettent de transférer les informations relatives aux contrôles laitiers, aux inséminations, ainsi que les données du troupeau provenant des fédérations d'élevage et d'insémination. Ces prestations permettent aux conseillers en production animale de parfaire leur expérience pratique et technique. Le contact mensuel avec ces clients permet de rester à l'écoute de leurs besoins et de se maintenir informé sur les développements aux niveaux des exploitations. Ces contacts nous permettent également d'agir dans les meilleurs délais. Les connaissances des conseillers en production animale sont également valorisées par les collaborateurs des autres domaines d'activité et départements. Par exemple, dans le domaine de la gestion, ces connaissances permettent de formuler des hypothèses lors de l'établissement de budget d'exploitation ou pour la réorientation de la production.

Les conseillers apportent également des références techniques et une expérience pratique qui sont valorisées dans le cadre de l'enseignement dans la filière agricole. L'expérience du terrain et la conduite d'enquêtes, d'essais et des relevés de données dans des exploitations de la région nous

### 3. Conseils, expertises et développement

---

permet de renforcer notre crédibilité et de susciter l'intérêt des agriculteurs qui participent aux séances de formation continue.

#### 3.4.2 Analyses des prestations et coûts de production du lait

Cette analyse permet aux agriculteurs de situer leur atelier laitier du point de vue économique. Il leur est possible de comparer les résultats de leurs exploitations avec ceux de leurs collègues de la région. C'est également une façon de mettre en valeur leur comptabilité qui est trop souvent reléguée à une contrainte fiscale et non à un outil de gestion. Cette prestation est également un atout pour attester et contrôler un changement important dans la technique de production. Dans le courant de l'automne 2005, une démarche a été entreprise pour élargir cette prestation à la production de viande.

#### 3.4.3 Expertises en production animale

Diverses expertises ont été réalisées au cours de l'année 2005. Ces expertises concernent l'estimation de bétail sur pied, l'évaluation de la perte de croissance ou de potentiel chez le jeune bétail et la valeur d'animaux abattus. Grâce à ces expertises, les collaborateurs approfondissent leurs connaissances du marché et des règles qui le régissent. Ils se basent sur une tablette élaborée et mise à jour par le groupe romand des conseillers en production animale, la FRI prend part à ce groupe animé par AGRIDEA.

#### 3.4.4 Autres prestations

Grâce à l'amélioration du site Internet et aux services rendus par le domaine production animale, les demandes de mise à jour du fichier BDTA par les agriculteurs ont fortement régressé depuis 2002. Différentes prestations ont été demandées, dont les principales sont l'appui à une société de laiterie pour le regroupement de la demande en fourrages concentrés et sels minéraux, une réorientation de production, des analyses de fourrages, des plans d'alimentation pour vaches allaitantes, des expertises pour chèvres laitières, des contrats de vente de fourrages entre agriculteurs, des contrats d'élevage.

#### 3.4.5 Relations externes

Les conseillers sont engagés dans diverses manifestations externes. La gérance de l'Arc Jurassien Expo, exposition de bétail laitier intercantonale, est assurée par un conseiller en production animale. Ce mandat est partiellement rémunéré et la FRI fournit une partie de cette prestation gratuitement. Cette activité nous permet d'acquérir une expérience dans l'organisation d'une manifestation d'envergure dont la réputation a traversé les frontières cantonales. Cet événement nous permet également de faire une opération de relation publique et de la publicité pour la FRI dans le catalogue et sur les dossards. Cette expérience acquise a également pu être valorisée lors de l'organisation du premier marché du Concours suisse des produits du terroir, puisque c'est le même collaborateur qui s'est chargé de l'organisation du marché. Nous apportons également un appui, à l'organisation du Marché-concours du Jura bernois, qui consiste à élaborer le catalogue avec le listing des bêtes et le catalogue du classement. Nous effectuons ce travail pour la Fédération d'élevage de la race tachetée rouge du Jura bernois. Ces deux expositions de bétail nous permettent de faire de la publicité pour la FRI et d'entretenir d'excellents contacts avec les éleveurs engagés et reconnus par la profession.

Nous pouvons encore relever l'organisation d'une visite de trois jours en Suisse pour un groupe d'agriculteurs provenant de la région du Limousin en France. Ce genre de rencontre nous permet d'établir d'excellentes relations avec des agriculteurs et des organisations agricoles locales et peut déboucher sur une visite en France pour un groupe d'agriculteurs de notre région.

#### **3.4.6 Premier essai national d'intégration de chien de protection de troupeau**

A la suite d'événements particuliers qui ont touché un troupeau de vaches allaitantes dans le Jura, il a été décidé d'établir un essai d'intégration de chien de protection dans un troupeau de bovins. Pour la première fois en Suisse et en Europe, sauf peut être en Espagne, un essai est conduit pour vérifier si un chien de protection de la race *Montagne des Pyrénées* peut s'intégrer à un troupeau de bovins et être accepté par le bétail. L'essai a également pour but de vérifier si le chien peut remplir ses fonctions de protection de troupeau tout en s'intégrant dans l'environnement écologique et social (faune, chasseurs, randonneurs, cyclistes, ...). Cet essai est mené chez un agriculteur qui s'est porté volontaire. Il est conduit en collaboration avec la coordination nationale des mesures de lutte contre les prédateurs. Durant l'année 2005, nous avons principalement planifié le projet qui a démarré sur le terrain en décembre 2005 avec l'introduction du chien ; l'essai se poursuivra en 2006.

#### **3.4.7 Travail de diplôme**

Nous avons accueilli au sein du domaine un diplômant de la Haute Ecole Suisse d'Agronomie de Zollikofen (HESA), il s'agit de M. Jocelyn Altermath d'Epauvillers. Ce travail est intitulé « *Optimisation de la production laitière aux Franches-Montagnes* » et il a été présenté au Dr. Peter Thomet, HESA. Ce travail, gratifié d'un excellent résultat, a permis de relever des pistes de production originales pour la région et d'écarter certains systèmes de production mieux appropriés à des régions climatiquement plus favorables. L'encadrement d'une telle étude représente un engagement important pour la FRI mais les résultats obtenus sont très intéressants et partiellement applicables.

### **3.5 Gestion d'entreprise et économie rurale**

#### **3.5.1 Constructions rurales**

Au cours de l'année 2005, les sollicitations de nos clients relatives à des projets de construction sont demeurées importantes. Les interventions de collaborateurs concernés ont principalement porté sur la constitution de dossiers de requête d'aide financière publique ainsi que l'appréciation des potentiels de financement et de viabilité des différents projets. Concernant ce dernier point, la structure et le contenu des documents élaborés par les collaborateurs de la FRI ont été revus. Ainsi, les planifications technique, économique et monétaire réalisées doivent désormais permettre à nos clients d'accéder plus aisément aux informations importantes contenues dans ces documents. La comparaison entre données comptables et données planifiées est également facilitée. De la sorte, la démarche de planification ne se limite plus uniquement à fournir une aide à la décision pour l'exploitant et ses partenaires financiers, elle devient un instrument de contrôle de l'entreprise.

A côté des prestations décrites ci-dessus, nous fournissons des conseils techniques dans le domaine de la construction. Ceux-ci permettent d'établir un avant-projet. L'agriculteur désirant construire ou transformer un bâtiment peut s'adresser à la FRI afin d'établir un premier croquis, un plan de répartition des volumes et une estimation des coûts de construction. Ces premiers documents permettent de faire évoluer et d'affiner le projet avant qu'il ne soit présenté à un architecte ou auprès des instances cantonales. A ce sujet, la FRI utilise désormais un logiciel permettant des impressions répondant aux exigences des procédures d'octroi de permis de construire.

#### **3.5.2 Collaboration inter entreprise**

La FRI identifie, parmi d'autres, une difficulté concrète qui pèsera de plus en plus sur les exploitations de nos régions, à savoir une baisse de la rémunération de la production agricole non compensée par des paiements étatiques supplémentaires. Cette évolution incite les exploitations à

### 3. Conseils, expertises et développement

---

compenser la baisse de leur chiffre d'affaire par une stratégie d'accroissement des structures. Des facteurs de production supplémentaires sont alors achetés (surfaces, droits de production). Cette voie s'accompagne souvent d'une hausse des coûts et d'une augmentation de la charge en travail sur l'entreprise. La FRI est bien consciente que l'agriculture de notre région subira encore une importante évolution structurelle. Elle croit toutefois que la collaboration interentreprises peut être une réponse adéquate à la nécessaire augmentation de la productivité du travail de la famille paysanne, cela tout en maintenant un certain niveau de qualité de vie. Forts de cette conviction, les collaborateurs de la FRI ont accompagné en 2005 divers projets de collaborations : contrats d'élevage, communautés partielles et complètes d'exploitations, associations « Père-fils » et coopératives d'utilisation de machines en commun. Si la signature d'un contrat formalise souvent le début d'une collaboration, à l'autre bout, il y a immanquablement cessation de celle-ci. Les différents dossiers de ce type que nous avons traité viennent confirmer la nécessité de bien clarifier les visions, fonctions et apports des partenaires au moment de la mise en place de la collaboration. Les procédures de dissolution et de liquidation s'en trouvent ainsi facilitées.

#### 3.5.3 LBFA-LDFR : conseils & expertises

L'entreprise agricole évolue dans un cadre législatif complexe et restrictif. La *Loi sur le bail à ferme agricole* (LBFA) et la « Loi sur le droit foncier rural » (LDFR) influent sur la conduite de l'entreprise. Les exploitants, mais aussi les propriétaires fonciers, s'adressent régulièrement aux services de la FRI afin d'obtenir des informations supplémentaires sur les notions d'échéance de bail, de fermage licite, de droit de préemption, d'entreprises agricoles, de prix licite et de limite de charge. Dans le Canton du Jura ces demandes sont principalement traitées sous forme de conseil alors que dans le Jura bernois un nombre important d'expertises sont effectuées à ce titre.

#### 3.5.4 Transfert du patrimoine

Le transfert du patrimoine agricole est une étape majeure, tant pour la génération cédante que pour celle qui reprend. Les impacts économiques et émotionnels d'une telle transaction sont importants. Le cadre juridique est complexe. La FRI accompagne les exploitations qui le désirent dans les diverses démarches inhérentes au transfert du patrimoine : rédaction de la convention de reprise, élaboration d'un éventuel contrat de bail, discussion avec les membres de la famille.

#### 3.5.5 Orientation d'exploitation

Les bonnes recettes d'hier ne sont plus forcément adaptées aux défis d'aujourd'hui et l'intuition ne suffit pas à piloter une entreprise dans un environnement aussi mouvant. Dans ce contexte, des exploitants sollicitent les services de la FRI pour un conseil en orientation stratégique. Si cette démarche abouti souvent à la présentation d'un dossier contenant les simulations des résultats économique et monétaire de plusieurs variantes, il serait réducteur de penser que cette prestation se limite à de nombreux calculs. L'accompagnement stratégique d'une entreprise est un processus dont la conduite est la responsabilité du conseiller en charge du dossier. Il lui incombe notamment de permettre au client de prendre du recul par rapport à son entreprise afin de mieux lui faire découvrir ses forces et faiblesses ainsi que de repérer avec lui les opportunités et menaces liées à son contexte. Cette analyse réalisée, le conseiller s'applique à faire émerger chez le client une vision forte des différentes stratégies d'entreprise possibles. C'est ensuite seulement que le conseiller sort sa calculatrice.

#### 3.5.6 Recherche de fonds et assainissement financier

La limite de charge définie dans la Loi sur le droit foncier rural vise à empêcher un surendettement des entreprises agricoles en limitant les possibilités d'emprunts hypothécaires. Ce cadre légal restreint les possibilités de financement d'investissements sur les entreprises agricoles. En dehors

### **3. Conseils, expertises et développement**

---

des aides financières des institutions publiques mentionnées plus haut, des requêtes sont parfois adressées à des institutions privées (Aide suisse aux montagnards, Parrainage Coop, ...). Dans ce contexte, la FRI est appelée à épauler les clients dans la rédaction de leur requête et à fournir un rapport à l'intention de l'organisation sollicitée. Il est constaté que ces institutions sont désireuses de soutenir des projets présentant un bon potentiel de viabilité dans le futur. A cette fin, elles exigent de plus en plus fréquemment l'élaboration de planifications économiques et monétaires.

Enfin, la FRI constate une précarisation de la situation financière d'un nombre croissant d'exploitations. Ces situations, aux origines multiples, vont parfois jusqu'à mettre en danger l'entreprise. Dans ce contexte, des démarches d'assainissement financier sont mises en œuvre, parfois accompagnées de requêtes d'aides financières à titre d'aide à l'exploitation paysanne et à la conversion de dettes.

#### **3.5.7 Suivi de gestion**

Pour certains dossiers, le Service de l'Economie Rurale du Canton du Jura conditionne le versement d'un prêt à la conclusion d'un contrat de « Suivi de gestion ». Ce contrat tripartite lie le bénéficiaire du prêt, le Service de l'Economie Rurale et la FRI en tant que prestataire de services. Selon les situations la prestation de la FRI diffère de la simple analyse des comptabilités, complétée de la rédaction d'un rapport, à un suivi appuyé de l'entreprise. Des discussions sont en cours avec le Service de l'Economie Rurale pour mieux définir la prestation ainsi que les devoirs et obligations des partenaires au contrat.

### **3.6 Produits du terroir et tourisme rural**

#### **3.6.1 Spécialités du Canton du Jura**

L'année 2005 a été consacrée à la réorganisation au sein de la FRI, tout en assurant les actions budgétées. En 2005, 30 nouveaux produits ont obtenu la marque « Spécialité du Canton du Jura », ce qui augmente le nombre de produits à un total de 120 qui proviennent de 27 producteurs.

#### **Au niveau régional**

Dans le but de mieux faire connaître nos produits à notre public cible régional, nous avons participé aux manifestations suivantes :

- Marché-Concours de Saignelégier, BIMO à Delémont et la Bourse aux prospectus ;
- Luga à Lucerne dans le cadre de notre collaboration avec le Canton du Jura ;
- salons touristiques de Berne et de Bâle dans le cadre "Watch Valley".

Le chiffre d'affaires des produits bénéficiant de la marque, vendus lors de nos présences sur des manifestations, s'est élevé à plus de Fr. 100'000.-. La communication via les manifestations est importante et, en plus de véhiculer l'image de la marque et de faire connaître les produits en bénéficiant, ces présences sont une plate-forme importante de vente directe de produits pour les producteurs.

Les paniers de produits « Spécialité du Canton du Jura », articles promotionnels privilégiés, sont confectionnés par l'entreprise « Fromajoie SA » à Alle. Ils connaissent un beau succès et les ventes sont restées stables. Un nouveau contenant en carton a été élaboré et servira à étoffer l'offre de paniers en dessous de Fr. 50.-. Autre prestation traditionnelle, les apéritifs proposés par les produits du terroir ont connu une réjouissante augmentation et restent un vecteur de communication important.

### *3. Conseils, expertises et développement*

---

Au niveau de la prospection de marchés dans l'Arc jurassien (NE-BE-JU-BL et BS), l'année 2004 a vu un changement au niveau du poste de représentant commercial. C'est également en 2004 qu'un centre de profit « Spécialité du Canton du Jura » a pu être mis en place au sein de la comptabilité de la société de distribution « Fromajoie SA ». L'année 2005 a permis de consolider le réseau de commercialisation, de mettre en place plusieurs animations directement sur les points de vente représentant un certain intérêt et de renforcer les contacts avec les grands distributeurs (Prodega, Carrefour, Coop, Migros, Magro/Casino, Globus et Manor). La situation difficile prévalant dans le secteur du commerce de détails freine passablement nos objectifs de vente pour nos produits qui sont, rappelons-le, plus chers que ceux de la grande distribution. Le chiffre d'affaires des produits bénéficiant de la marque vendus par Fromajoie SA est en augmentation de 10%. Cette croissance du chiffre d'affaires est encourageante mais encore insuffisante pour supporter le coût d'une structure autonome de commercialisation.

Les activités de promotion, traditionnelles pour certaines et nouvelles pour d'autres, ont connu des succès variables auprès du public. Elles ont toutes pu être menées grâce à la contribution du Canton du Jura ainsi qu'au soutien de la FRI qui nous permet d'en assumer les coûts importants.

#### **Au niveau suprarégional (Pays romand – Pays gourmand)**

Dans le but de mieux faire connaître nos produits à un public cible plus large, nous avons participé, en collaboration avec d'autres marques régionales, aux manifestations suivantes :

- Salon des Goûts et Terroirs à Bulle ;
- Semaine du goût ;
- Zuespa Zürich ;
- Comptoir delémontain.

Au niveau de la communication, plusieurs annonces de presse ont été transmises pour publication dans les catalogues « Watch Valley » 2006 ainsi qu'une dans le guide spécialisé « La Suisse Gourmande » 2006.

Enfin, concernant la prospection régionale, nous avons mis sur pied plus de 10 journées d'animation sur différents points de vente qui ont porté sur la dégustation des produits bénéficiant de la marque « Spécialité du Canton du Jura » dans les magasins concernés. La responsable commerciale assure une prospection dans plus de 150 commerces de l'Arc Jurassien et propose, entre autres, ce type d'animation.

En outre, une liste de 10 produits phares a été élaborée afin de pouvoir démarcher des points de vente de plus grande envergure à l'extérieur de la région.

La collaboration « Pays romand – Pays gourmand » s'avère très importante pour faire connaître les produits de la marque à l'extérieur des frontières régionales et de mettre en commun une partie de nos actions promotionnelles ce qui permet le développement de synergies et la réduction des coûts individuels en raison d'économie d'échelle.

#### **3.4.1.3 Cheval de loisirs**

Le bilan d'activités 2005 de la liste des chevaux à vendre est encourageant, malgré une importante réorganisation interne due au changement de responsable.

La visite des élevages, la mise à jour du site internet, le suivi du courriel, la correspondance, la prospection de nouveaux sites d'exposition et la présence sur plusieurs manifestations, ont été réalisés.

La liste des chevaux à vendre a été présente sur les manifestations suivantes:

### 3. Conseils, expertises et développement

---

- Marché-Concours de Saignelégier et Route du Poisson ;
- Salon Equitalyon et Salon du cheval à Paris dans le cadre de la collaboration avec la Fédération Suisse du Franches-Montagnes (FSFM).

13 chevaux sont au bénéfice de la marque « Spécialité du Canton du Jura » et étaient présents au Marché-Concours de Saignelégier.

Au total, le nombre de chevaux vendus s'est élevé à 50 dont 62% de ces chevaux ont été vendus à l'étranger. Le prix moyen par cheval a avoisiné les Fr. 6'900.-.

L'effort doit être maintenu sur le travail du cheval, sur sa préparation, afin de présenter un compagnon de loisirs en parfaite santé et qui soit synonyme « du bonheur sur pieds » !

#### **Tourisme rural**

A fin 2005, 6 prestataires touristiques bénéficiaient de la marque « Spécialité du Canton du Jura ».

Les prospectus « Spécialité du Canton du Jura » concernant les prestataires de tourisme rural ont été distribués lors des différentes présences de la marque à des manifestations.

Une communication spécifique a été réalisée lors des manifestations suivantes:

- Marché-Concours de Saignelégier ;
- Bourse aux prospectus ;
- Luga à Lucerne dans le cadre de la collaboration avec le Canton du Jura ;
- Salons touristiques de Berne et de Bâle dans le cadre « Watch Valley »;

#### **Viande de cheval**

« Notre projet tend à contribuer à la sauvegarde de la pérennité de l'élevage du cheval en Suisse, en favorisant un écoulement de la viande de cheval à un prix rémunérateur pour tous les acteurs de la filière, y compris les éleveurs. Notre succès se construit sur la qualité de notre produit ainsi que sur l'information, la santé et la proximité des consommateurs » ; telle est la vision du projet.

Une phase préliminaire a démarré en 2005, durant laquelle plusieurs thématiques ont été analysées dans le détail avec pour objectif le démarrage de la phase concrète de mise en place courant 2006-2007.

#### Les thématiques suivantes ont été traitées:

- définition des stratégies alternatives à la production de viande ;
- estimation du niveau d'acceptation de l'image « Viande de cheval » auprès des consommateurs et de la Fédération romande des consommateurs ;
- identification des freins éventuels au développement du projet dans le but de définir les conditions minimales nécessaires à une collaboration au sein de la filière ;
- élaboration de possibilités de différenciation du produit; énumération de propositions de positionnement vis-à-vis de la concurrence; choix d'une des propositions ;
- évaluation des opportunités de partenariat entre les organisations concernées au niveau suisse et examen de leurs faisabilités.

Raphaël Schlüchter, étudiant à la Haute Ecole de Gestion de Neuchâtel a réalisé son travail de diplôme sur le sujet et a effectué les différentes enquêtes auprès des acteurs de la filière viande de

### 3. Conseils, expertises et développement

---

cheval (éleveurs, bouchers, restaurateurs). Enfin, la société « IHA-GfK » a réalisé une étude auprès des consommateurs au niveau national.

Cette phase préliminaire devrait se conclure au cours de l'année 2006 et un rapport détaillé sera rédigé.

#### 3.6.2 Spécialités du Jura bernois

Dans le but de mieux faire connaître nos produits à notre public cible régional, nous avons participé aux manifestations suivantes :

- Marché paysan de Loveresse organisé par le groupement des producteurs ;
- week-end jubilé de la Landi de Pontenet ;
- Foire de Chaindon organisée par le groupement des producteurs ;
- Salons touristiques de Berne et de Bâle dans le cadre « Watch Valley ».

Ces activités de promotion, traditionnelles pour certaines et nouvelles pour d'autres, ont connu des succès variables auprès du public. Elles ont toutes pu être menées grâce à la contribution cantonale bernoise ainsi qu'au soutien de la FRI.

Les paniers du Terroir du Jura bernois constituent des articles promotionnels privilégiés et ils connaissent toujours un vif succès, les ventes sont restées stables. Les apéritifs du terroir constituent une prestation traditionnelle et ils ont connus une réjouissante augmentation puisqu'il en a été organisé deux fois plus que l'année dernière.

La centrale de commercialisation a continué de jouer son rôle de regroupement pour garantir l'approvisionnement des distributeurs, des manifestations et des diverses activités qui permettent l'écoulement de nos produits. Pour répondre au besoin d'un élargissement du réseau de distribution, elle devrait gagner en importance à l'avenir. Cependant, le fonctionnement actuel de la centrale ne permet pas d'assurer son autofinancement et sa viabilité à moyen terme reste problématique. Des propositions concrètes d'améliorations du fonctionnement seront développées en 2006.

Relevons encore la bonne participation des producteurs du Jura bernois au 1<sup>er</sup> Concours suisse des produits du terroir (46 produits présentés) et les résultats plus qu'honorables puisqu'ils ont obtenu 21 médailles.

#### Projets suprarégionaux

Dans le but de mieux faire connaître les produits du Jura bernois à un public cible plus large, nous avons participé, en collaboration avec d'autres marques régionales, aux manifestations suivantes :

- Dans le cadre du projet suprarégional bernois « Les délices de la région » :
  - ACIExpo05 à Reconvilier ;
  - Semaines de spécialités « Le plaisir des saveurs » ;
  - Käsemarkt Huttwil.
- Dans le cadre du projet suprarégional romand "Pays Romand - Pays Gourmand"
  - Salon des Goûts et Terroirs à Bulle ;
  - Semaine du goût ;
  - Zuespa Zürich.



### 3. Conseils, expertises et développement

---

Les collaborations avec « Les Délices de la Région » et « Pays romand – Pays gourmand » s'avèrent très importantes pour faire connaître les produits du terroir du Jura bernois à l'extérieur des frontières régionales.

#### 3.6.4 Concours suisse des produits du terroir

La Fondation Rurale Interjurassienne, avec ses partenaires suisses, a mis sur pied un concours inédit, au niveau national, dont la 1<sup>ère</sup> édition s'est déroulée en octobre 2005. Le but du « Concours suisse des produits du terroir » consistait à réunir les spécialités des différentes régions de Suisse, à les apprécier et à servir de lieu de rencontre autour des produits suisses. Le consommateur d'aujourd'hui veut mieux comprendre ce qu'il met dans son assiette ; il demande à connaître les produits de proximité, souhaite pouvoir découvrir les produits de sa région et des régions avoisinantes réunis en un même marché, en un même concours. Le producteur aspire à faire reconnaître ses produits par un jury indépendant, à encourager la recherche de la qualité et l'émulation intra- et extrarégionale.

Les participants au « Concours suisse des produits du terroir » ont envoyé leurs produits par la poste ou les ont livrés directement sur place. Le concours était ouvert à tous les cantons suisses ; il a été porté à la connaissance du public par une campagne de communication au travers des filières de production et de transformation, des services cantonaux de l'agriculture et des différents partenaires suisses. Le consommateur a été informé par les journaux, radio, sites internet, etc.. Un comité de patronage a été constitué pour chercher des partenaires, ainsi que pour faire connaître, à travers son réseau de relations, le Concours suisse. Un comité d'organisation a pris les décisions concernant la conceptualisation détaillée et a assuré la direction opérationnelle du concours. Les élèves des filières agricole et en économie familiale ont été intégrés au projet. La communication a été réalisée en trois langues, français, allemand et italien. Des médailles (or, argent et bronze) ainsi que des diplômes ont été décernés, aux produits méritants, par un jury de 60 personnes, préalablement choisi par le comité d'organisation, indépendant et représentatif des régions suisses. Quatre jurys (produits laitiers, produits carnés, produits boulangers/pâtisseries et fruits - légumes - miel et autres) ont été formés. Chacun des quatre jurys était présidé par un expert professionnel neutre et composé de commissions de dégustation tripartites. Le président de jury a organisé les séries de dégustation et a tranché en cas d'égalité des voix, quant à la note à attribuer à un produit. Selon les check-lists comportant des critères propres à chaque catégorie décrite par les jurys de dégustation, chaque produit a été présenté et dégusté dans l'anonymat et évalué par une table de dégustation.

**Le marché des terroirs suisses** a permis de présenter et de commercialiser les productions des artisans participants au Concours. Le 30 octobre 2005, 120 producteurs ont participé à cet événement tout en nouant des relations privilégiées avec les consommateurs et en dégagant des chiffres d'affaires importants.

**Les ateliers du goût avec Georges Wenger** ont permis d'initier le consommateur à la richesse et à la diversité des produits suisses de proximité. Ils ont permis d'établir un lien avec les milieux de la gastronomie et de la restauration.

Le restaurant de la FRI a accueilli plusieurs milliers de visiteurs et a réalisé un chiffre d'affaires de Fr. 38'665.- sur une journée.

Les 365 produits médaillés ont été présentés au « Salon International de la Gastronomie » (IGEHO) en novembre 2005 et dans ce cadre, les producteurs médaillés ont pu bénéficier d'une surface de vente et de promotion.

Le « Concours suisse des produits du terroir » a créé des diplômes sous format papier, ainsi que 9 médailles (or, argent et bronze en trois langues) qui ont récompensé 365 produits provenant de toute la Suisse. Plus de 315'000 médailles autocollantes ont été vendues suite à la première édition. Le logo, ainsi que le concept de médailles sont des marques déposées au niveau suisse.

### 3. Conseils, expertises et développement

---

Le Concours suisse est un projet novateur que la FRI a lancé lors de sa création. Son chiffre d'affaires s'est élevé à Fr. 202'227.- pour cette première édition. Il a été cofinancé par différents partenaires. Les comptes de l'édition 2005 ont permis de dégager une marge positive de Fr. 56'650.-. Cette marge ne permet cependant pas, en première année, de couvrir toutes les charges du personnel qui a travaillé pour l'organisation du Concours. Nous pouvons relever que les collaborateurs de la FRI ont fourni 3'900 heures de travail.

#### **Partenaires**

Nous remercions les membres du comité de patronage et les partenaires au « Concours suisse des produits du terroir » :

- **Gastronomie** Les Grandes Tables de Suisse, Jeunes restaurateurs d'Europe (Suisse), Internationale Fachmesse IGEHO.
- **Agriculture** Union suisse des paysans, Union suisse des paysannes et des femmes rurales, Association suisse pour la promotion des AOC et IGP, Association des Marchés paysans, Chambre d'agriculture du Jura, Chambre d'agriculture du Jura bernois.
- **Partenaires pour organisation** Cantons suisses par les Départements de l'Economie et Services de l'agriculture, Cantons de Berne et du Jura, Loterie romande, WEB Expert, Glovelier et Neuchâtel, Voser Publicité, Delémont et Zurich.
- **Partenaires du commerce** Association suisse des patrons boulangers-pâtisseries, Interprofession Tête de Moine, Banque Raiffeisen.
- **Partenaires presse** Alimenta, Le Quotidien jurassien, L'Illustré, La Semaine du goût, Agri, Terre et Nature, Brigitte-Schweiz.

#### **3.5 Economie familiale**

Les activités du domaine économie familiale se répartissent dans la formation professionnelle initiale et supérieure, dans la formation continue ainsi que dans la promotion des produits du terroir et du tourisme rural. Il y a, par contre, très peu de conseils individuels et ceux-ci ne font pas l'objet de mandats facturés.

### 3. Conseils, expertises et développement

**Tableau 16 : Données chiffrées concernant l'édition 2005 du 1<sup>er</sup> Concours suisse des produits du terroir**

		Résultats	Public cible
<b><u>Concours &amp; Marché des terroirs suisses</u></b>			
	Nombre de produits inscrits:	936	
	Nombre de producteurs inscrits:	290	Agriculteurs et artisans
	Nombre de médailles vendues:	315'000	
	Nombre de stands:	120	Agriculteurs et artisans
	Nombre de visiteurs:	10'000	Tout public
	Nombre de participants aux Ateliers du goût:	300	Tout public
	Chiffre d'affaires estimé:	Fr. 200'000.- pour le Concours Fr. 300'000.- pour le Marché	
<b><u>Communication</u></b>			
<b>Presse</b>	Nombre de citations dans la presse nationale (Illustré, le Temps,...)	217	Tout public
	Nombre de citations sur les radios nationales et locales (BS/BL/SO/BE/JU/NE,...)	160	Tout public
	Nombre d'émissions, télévision nationale (TSR)	6	Tout public
	Nombre de visiteurs sur site Internet	21'300	Tout public
	Visiteurs à l'IGEHO, Basel	78'052	Professionnels de la gastronomie
	Présence radios locales, le 30 octobre 2005	4 heures	Tout public
	Brochures A4 couleur (D, F, I)	10'000	Agriculteurs et artisans
	Papillons (D, F)	20'000	Producteurs, partenaires, tout public
<b>Envois</b>	Producteurs (brochures A4)	4'000	Agriculteurs et artisans
	Partenaires (papillons)	1'000	Entreprises, services cantonaux d'agriculture, interprofessions, divers organisations
	Gastronomie (papillons)	500	Restaurateurs
	Newsletter via courriel (1'500 adresses)	4	Partenaires
<b>Relations publiques</b>	Conférences de presse (Berne, Courtemelon, Bâle)	3	Médias suisses
	Membres du comité de patronage	10	Personnalités
	Partenaires & Sponsors	43	

## **4. Fiduciaire et expertises**

### **4.1 Introduction – synthèse des activités du département**

Au terme de l'année 2005, ce sont près de 330 mandats qui ont été traités par le département fiduciaire. Les clients ont pu bénéficier des compétences de 4 comptables, d'une secrétaire et d'un stagiaire en maturité professionnelle engagé pour une année.

### **4.2 Tenu de comptabilités fiscales et de gestion**

En 2005, seulement 40% de nos prestataires ont tenu une comptabilité de gestion qui constitue, pourtant, un outil appréciable pour l'analyse de la situation actuelle de l'entreprise agricole et pour l'étude d'investissements ou pour la réorientation des activités de l'entreprise.

Nous remarquons que les familles paysannes intègrent de plus en plus les outils informatiques. Ainsi, après la mise sur Internet de la BDTA, les paysannes et les paysans se lancent de plus en plus souvent dans la saisie de leur comptabilité. Nous pouvons relever qu'actuellement ce sont 40% de nos clients qui saisissent leurs données comptables eux-mêmes.

Nos collaborateurs maîtrisent plusieurs logiciels comptables agricoles ou non. Cependant, notre fiduciaire recommande le logiciel « Agro-Twin ». En effet, cet outil a été développé principalement pour le monde agricole et il permet d'établir sa comptabilité d'une manière simple ou plus élaborée selon les modules utilisés (comptabilité de gestion, facturation, gestion des clients et des fournisseurs).

### **4.3 Défense fiscale**

Le Service des contributions effectue de nombreux contrôles des déclarations d'impôts déposées. Plusieurs de nos clients ont dû fournir durant l'exercice 2005, divers documents tels que la liste BDTA, les documents d'accompagnement, les décomptes céréales, etc....

La défense de ces clients envers le fisc et le soutien administratif qui en découle représente une activité importante dans le travail quotidien de nos collaborateurs.

### **4.4 Statistiques comptables – dossiers FAT**

Comme chaque année, la fiduciaire collabore à l'établissement des statistiques suisses éditées par la FAT. En 2005, ce sont 23 extractions comptables qui ont été envoyées à la station fédérale de recherche à Tänikon.

Sur la base de comptabilité de gestion, diverses données sont alors mises en valeur et notamment présentées dans le Mémento et le classeur Reflex.

Ces analyses sont effectuées de manière anonyme afin de respecter l'anonymat et la protection des données de nos clients. Elles ont une grande importance pour le suivi de l'évolution du revenu agricole et pour l'évaluation de l'impact de la politique agricole sur les familles paysannes. A l'échelle régionale ces informations servent également à la défense professionnelle qui dispose ainsi de données lui permettant de suivre de manière précise l'évolution des exploitations agricoles.

## 5. Secteurs de production et gestion des sites

### 5.1 Exploitation horticole

L'exploitation horticole de la FRI est basée sur le site de Courtemelon. Elle a comme principales tâches:

- la production de légumes et fruits pour les besoins des cuisines FRI ;
- la production de plantes et fleurs pour l'entretien du site de Courtemelon (extérieur et intérieur) ;
- la production de plantes et fleurs pour la vente ;
- l'entretien des espaces verts du site de Courtemelon (environ 1 hectare) ;
- la mise en place et l'entretien de plantes et fleurs pour les locaux du site ou lors de manifestations organisées par la FRI;
- l'entretien des vergers d'essais et de collection de la Station d'arboriculture;
- le soutien aux activités menées par la Station d'arboriculture.

Les collaborateurs de l'exploitation sont appelés à aider ponctuellement d'autres secteurs de la FRI, en particulier la conciergerie et la commission des marques.

En ce qui concerne le secteur production de l'exploitation horticole, il faut relever que, depuis l'ouverture en 2000 du magasin de vente directe durant les mois de mai et d'octobre, les chiffres d'affaires réalisés ne cessent d'augmenter. Comme exemple, on citera l'évolution du chiffre d'affaires entre 2004 et 2006, pour le seul mois de mai, le plus gros mois de ventes pour les horticulteurs, soit une augmentation de 22%.

Afin de répondre au mieux à notre clientèle, il paraît nécessaire d'envisager sérieusement une ouverture de l'exploitation horticole à la vente directe sur l'ensemble de l'année. Cela permettrait en outre de mettre en vente d'autres produits de l'exploitation horticole (légumes, fruits, eaux-de-vie) et de la FRI.

L'exploitation horticole est active également dans la formation professionnelle d'horticulteurs floriculteurs. En 2005, il y avait en formation :

- un apprenti de 2<sup>ème</sup> année ;
- un apprenti de 1<sup>ère</sup> année ;
- un pré-apprenti ;
- un jeune en formation élémentaire.

L'articulation entre tous ces secteurs d'activité est délicate. En effet, comme dans une exploitation agricole, il y a des périodes de pointe de travail intense mobilisant l'ensemble du personnel sur tous les fronts. Aussi, il est parfois difficile de mener à bien l'ensemble des activités parallèlement. L'exploitation horticole peut cependant compter sur des collaborateurs compétents et motivés qui permettent de mener à bien les tâches confiées.

### 5.2 Secteur hôtelier

Par l'entremise de son restaurant, la FRI offre des repas à des prix subventionnés aux élèves fréquentant les filières agricoles et en économie familiale. Les tarifs pratiqués correspondent aux

## **5. Secteurs de production et gestion des sites**

---

tarifs en vigueur dans les écoles du canton. Le restaurant offre également des repas au personnel de la FRI et au personnel de la RCJU à des tarifs permettant de couvrir les charges.

Le restaurant et les chambres d'hôte sont utilisés comme outil pour développer l'offre en matière de promotion des spécialités régionales et du tourisme rural. Ils servent également d'outils de formation de base, supérieure et continue dans les domaines de l'accueil, de la restauration et du tourisme rural.

Nous avons vécu au cours de l'année 2005 un changement au niveau du chef de cuisine. La nouvelle responsable est entrée en fonction en septembre 2005. Elle a été fortement mise à contribution avec l'organisation du « Concours Suisse des produits du terroir ». Ces premiers mois ont permis de redéfinir le rôle du restaurant et de définir un certain nombre de priorités. La traçabilité des produits a été mise au premier plan de même que l'utilisation de matières premières provenant de la région et de la Suisse. Le restaurant est également utilisé comme outil pour assurer la promotion des spécialités régionales que ce soit en organisant des apéritifs où par la préparation de repas.

La FRI valorise ses salles de conférence, son restaurant et ses chambres d'hôtes en les louant. Les salles de conférence sont mises gratuitement à disposition des services de la RCJU. Le nettoyage des locaux occupés par la FRI lui incombe et elle assure pour cela un service de conciergerie.

### **5.3 Gestion des sites et des locaux de Courtemelon et de Loveresse**

Les locaux de Loveresse et de Courtemelon sont souvent loués par les services des Cantons de Berne et du Jura et par divers autres organisations. Cette prestation pour les services des deux Cantons fait partie du mandat de la FRI. A Loveresse, l'entretien n'est pas rattaché à la FRI, contrairement à Courtemelon où les concierges et l'exploitation horticole assurent l'entretien des locaux et du site.

Sur les deux sites nous assurons les réservations, le suivi de celles-ci et la facturation. Ces activités liées à la gestion des locaux mobilisent passablement de collaborateurs au niveau du secrétariat, du restaurant et de la conciergerie.

## 6. Finances



**KPMG Fides Peat**  
**Audit**

Rue de la Maltière 10  
CH-2800 Delémont

Case postale 575  
CH-2800 Delémont

Téléphone +41 32 423 45 10  
Téléfax +41 32 423 45 11  
Internet [www.kpmg.ch](http://www.kpmg.ch)

Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation de la

### **Fondation rurale interjurassienne, Courtételle**

---

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe) de la Fondation rurale interjurassienne, pour le premier exercice social portant sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2005 au 31 décembre 2005.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et au règlement.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

KPMG Fides Peat

Joël Étique  
*Réviseur responsable*

Alain Guillaume

Delémont, le 24 avril 2006

*Annexe :*

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe)

<b>Bilan au 31 décembre</b>	<b>2005</b>
	CHF
<b>ACTIF</b>	
<b>Actif circulant</b>	
Caisse	6'899
Banques	1'589'212
Débiteurs clients	595'787
./ Ducroire	(29'000)
Compte de régularisation	923'289
	<u>3'086'186</u>
<b>Actif immobilisé</b>	
Machines, installations, mobilier, ordinateur	20'000
	<u>20'000</u>
	<u>3'106'186</u>
<b>PASSIF</b>	
<b>Fonds étrangers</b>	
Créanciers	353'461
Créanciers divers	45'487
c/c RCJU	1'495'945
Compte de régularisation	181'449
Provision - Fonds d'entraide AGEFA	50'000
Provision - Fonds Serv dépannage AGEFA	10'000
Provision - Fonds AGER	21'761
Provision - dons aux élèves	34'437
Provision - Heures variables & vacances	449'267
Provision - Renouvellement mobilier	10'000
Provision - Prestations de conseil	6'000
Provision - Projets novateurs	70'000
	<u>2'727'807</u>
<b>Fonds propres</b>	
Capital	370'000
Réserve légale	
Bénéfice au bilan :	
- bénéfice reporté	
- bénéfice de l'exercice	8'379
	<u>378'379</u>
	<u>3'106'186</u>



## Compte d'exploitation

2005

CHF

## PRODUITS

Conseil agricole, fiduciaire : prestations	8%	672'878
Conseil agricole, fiduciaire : matériel et imprimés	1%	70'054
Abonnements agriculteurs et économie familiale	3%	259'805
Ecoles et formation continue écolage	1%	90'675
Ecoles et formation continue matériel	1%	96'451
Produits du terroir	4%	314'633
Exploitation horticole	1%	102'111
Cantine et restaurant	4%	340'201
Divers	3%	270'113
Subventions fédérales conseil	7%	652'059
Subventions fédérales produits du terroir & divers	2%	153'000
Subventions fédérales école d'agriculture	3%	229'579
Subventions fédérales école d'économie familiale	2%	166'400
Participation financière Berne	14%	1'220'900
Participation financière Jura	32%	2'844'400
Participation en nature Berne	2%	200'000
Participation en nature Jura	13%	1'169'900

8'853'158

## CHARGES

Marchandises & ouvrages	6%	529'307	
Traitements du personnel	69%	6'117'412	
Loyers et entretien des locaux	14%	1'197'141	
Energie	1%	116'004	
Entretien, réparations et remplacements	0%	34'671	
Frais de véhicules et transports élèves	1%	48'205	
Assurances, droits, taxes, patentes	0%	7'617	
Administration - matériel, poste, photocopies	2%	197'043	
Communication - informatique	5%	447'734	
Amortissements	0%	31'767	
Constitution provisions			
	ducroire	0%	29'000
	renouvellement mobilier	0%	10'000
	prestations de conseil	0%	6'000
	projets novateurs	1%	70'000
Autres charges	0%	2'878	

8'844'779

Bénéfice

8'379

## **7. Annexes**

Une série de graphiques représentant l'analyse des activités en heures de travail est présentée ci-dessous.

Figure 7 Analyse des activités de la FRI en heures de travail par département et par projet.

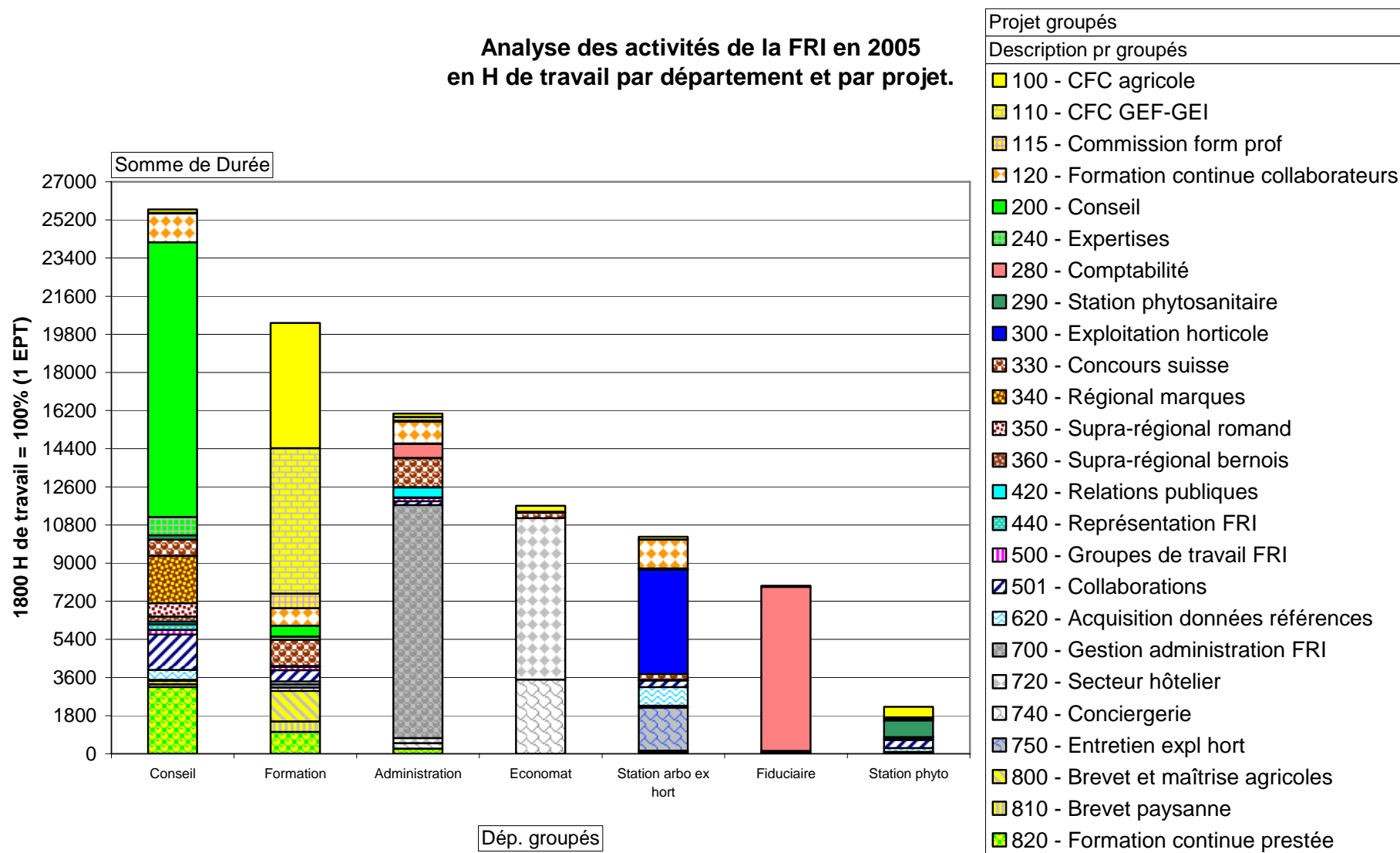


Figure 8 Analyse des activités de la FRI en heures de travail par département et par domaine d'activité.

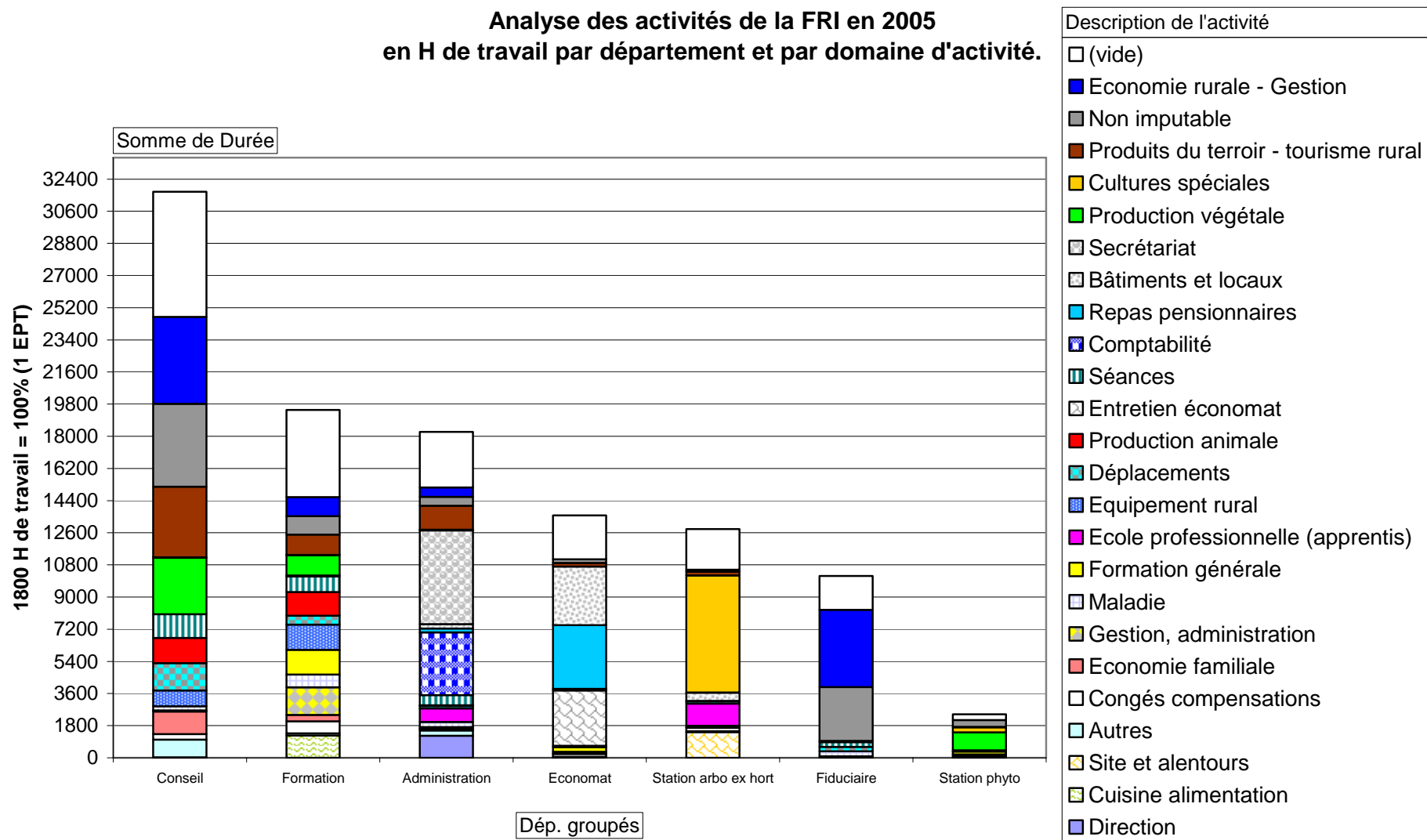
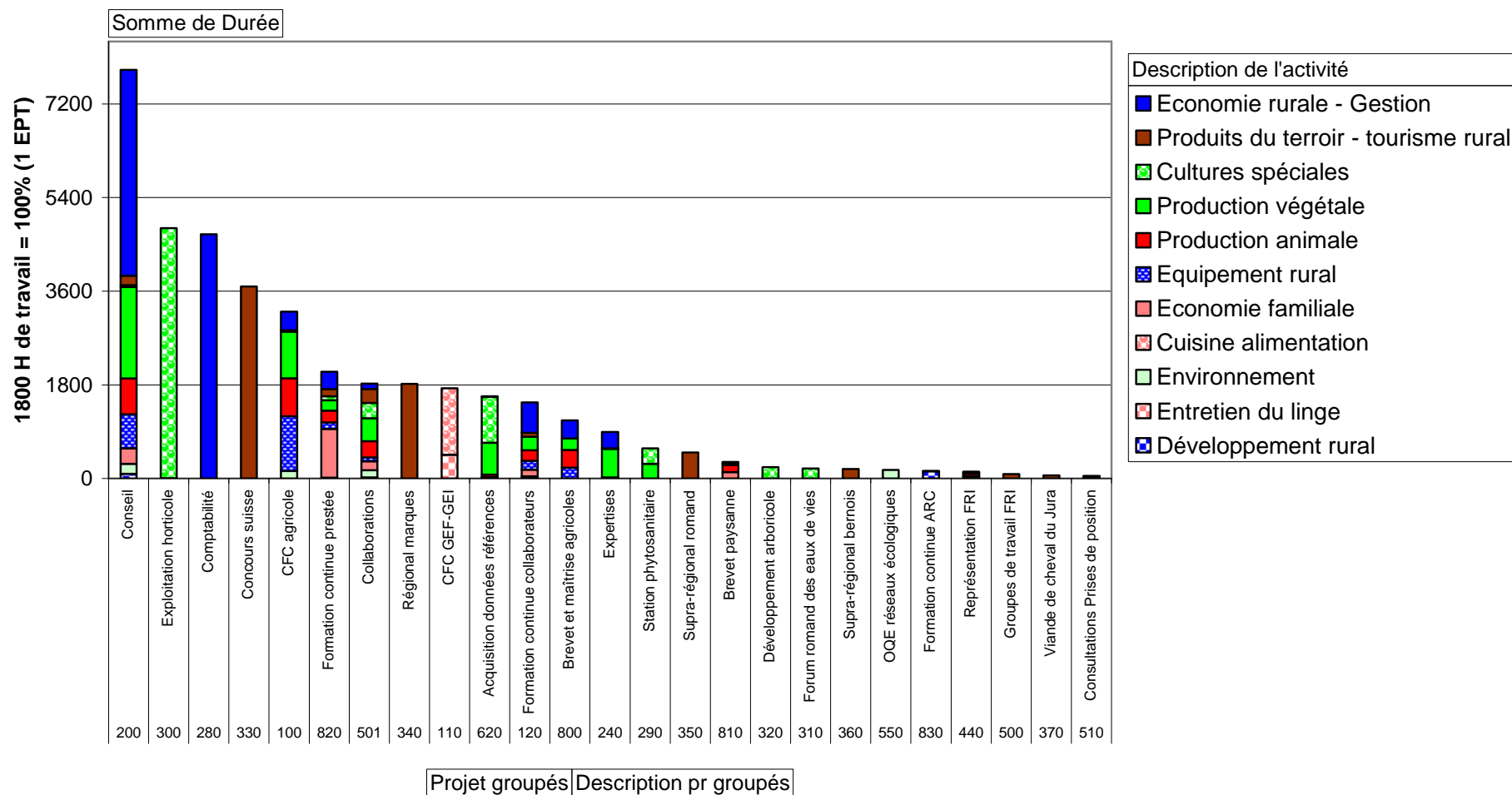


Figure 9 Analyse des activités de la FRI en heures de travail par projet et par domaine d'activité.



**Tableau 17 Récapitulatif des collaborations développées par la FRI**

Département, ou domaine d'activité FRI	Collaborateur représentant la FRI	Organisation, institution	Organe ou secteur	Fonction occupée	Nbre séances /année ou %	Intérêt pour la FRI
Dpt administration	Boillat Olivier, Thentz Michel, Comtesse Sylvia	RFJ / RJB	Emission radiophonique "Minute des terroirs"	Membre	1 x par semaine	Lien entre consommateur et agriculteurs. Publicité FRI
Dpt administration	Fehlmann Jocelyne	Chambre d'agriculture du Jura bernois	Commission	Membre	11	Le Terrien
Dpt conseils, expertises et développement	Girardin Olivier	AGRIDEA	Comité suisse	Membre	5	Participation au décision et suivi de l'évolution au sein des centrales de vulgarisation
Dpt conseils, expertises et développement	Baume Claude-Alain	AGRIDEA	Groupe de travail "gestion d'entreprise"	Membre	2	Plateforme d'échange et de consultation dans le domaine de la gestion d'entreprise en CH-Romande
Dpt conseils, expertises et développement	Baume Claude-Alain	AGRIDEA	Groupe de travail "formation continue du conseiller"	Membre	2	Plateforme d'échange et de consultation dans le domaine de la formation continue des conseillers
Dpt conseils, expertises et développement	Baume Claude-Alain	AGRIDEA	Groupe de travail "logiciel de planification de l'entreprise"	Membre	3	Contribuer au développement d'un outil adapté à nos besoins
Dpt conseils, expertises et développement	Beuret Bernard	Swissgranum	Commission technique protéagineux	Membre	1	Aide aux organisations agricoles
Dpt conseils, expertises et développement	Beuret Bernard	Société des Sélectionneurs Jurassiens	Comité	Membre	5	Correspond à la mission : aide aux organisations agricoles
Dpt conseils, expertises et développement	Beuret Bernard	Agri (hebdomadaire professionnel agricole de la Suisse romande)	Comité rédactionnel des conseils de saison	Membre	1 séance annuelle + 1 conf. tél. bi-hebdomadaire en saison	Aide aux organisations agricoles et information aux professionnels
Dpt conseils, expertises et développement	Beuret Bernard	AJAPI	Commission de Contrôle	Membre	5	Aide aux organisations agricoles

## 7. Annexes

Département, ou domaine d'activité FRI	Collaborateur représentant la FRI	Organisation, institution	Organe ou secteur	Fonction occupée	Nbre séances /année ou %	Intérêt pour la FRI
Dpt conseils, expertises et développement	Beuret Bernard	ASIAT	Commission de Production Végétale	Membre	2	Aide aux organisations agricoles
Dpt conseils, expertises et développement	Beuret Bernard	Commission phytosanitaire du tabac		Membre	1	Conseils techniques aux producteurs
Dpt conseils, expertises et développement	Beuret Bernard	ROPRE-CH (Réseau d'observation prédateurs, rongeurs, environnement)	Bureau	Membre	6	Développement de méthodes de lutte contre le campagnol terrestre
Dpt conseils, expertises et développement	Beuret Bernard	SwissTabac	Commission technique	Membre	2	Aide aux organisations agricoles
Dpt conseils, expertises et développement	Boillat Olivier	Service de l'Economie Rurale	Droit rural	Responsable	25%	Lien avec l'administration cantonale
Dpt conseils, expertises et développement	Chollet Frédéric	Forum la Vulg Suisse	Comité suisse	Membre	5	Implication dans les changements en cours au sein de la vulgarisation au niveau Suisse
Dpt conseils, expertises et développement	Chollet Frédéric	Forum la Vulg Suisse	Conférence romande	Membre	4	Collaboration intercantonale dans le domaine de la vulgarisation
Dpt conseils, expertises et développement	Fringeli Pierre-André	ADCF	Commission technique	Membre	3	Développement d'outils adaptés à nos besoins. Echange d'expériences, mise à niveau des connaissances
Dpt conseils, expertises et développement	Fringeli Pierre-André	AGRIDEA	Groupe montagne	membre	3	Plateforme d'échange, mise sur pied d'un cours annuel pour conseillers
Dpt conseils, expertises et développement	Geiser Daniel	Canton de Berne	Commission des pâturages boisés du Jura bernois	Membre	3-10 (yc GT)	Défense des intérêts de la FRI et de l'agriculture ; coordination avec les autres acteurs

## 7. Annexes

Département, ou domaine d'activité FRI	Collaborateur représentant la FRI	Organisation, institution	Organe ou secteur	Fonction occupée	Nbre séances /année ou %	Intérêt pour la FRI
Dpt conseils, expertises et développement	Geiser Daniel	Canton de Berne	GT Planification forestière Tramelan / Vallée de Tavannes (fin début 2007)	Membre	3	Apports des vues agricoles et coordination avec d'autres milieux intéressés
Dpt conseils, expertises et développement	Geiser Daniel	Projet Interreg - pâturages boisés	Groupe de travail - site pilote Tramelan	Membre	3	Apports des vues agricoles et coordination avec autres intéressés
Dpt conseils, expertises et développement	Geiser Daniel	BFO (Assoc. bernoise pour la PER et protection des animaux en agr.)	Comité	Membre	4	Recevoir les infos PER, participer à l'élaboration des directives d'exécution au niveau cantonal
Dpt conseils, expertises et développement	Joliat Laurent	AGRIDEA	Groupe intercantonal de diversification	Membre	3	Développement du tourisme rural régional
Dpt conseils, expertises et développement	Juillerat Pierre-Alain	AGRIDEA	Groupe Construction	Membre	2	Elaboration des fiches techniques échange d'expériences
Dpt conseils, expertises et développement	Juillerat Pierre-Alain	ARC EXPO	Comité	Gérant	5	Relations avec éleveurs et connaissances en matière d'organisation de manifestation
Dpt conseils, expertises et développement	Juillerat Pierre-Alain	Cantons romands	Utilisateurs ISALAIT	Membre	3	Echanges d'expériences dans l'utilisation du logiciel ISALAIT et développement du logiciel par ISAGRI
Dpt conseils, expertises et développement	Juillerat Pierre-Alain	Coordination nationale mesure de protection de troupeau		Représentant régional		Participaiton à un essai national
Dpt conseils, expertises et développement	Juillerat Pierre-Alain et Frutschi Véronique	AGRIDEA	Groupe Production Animale	Membre	3	Développement d'outil en PA, échanges consultation, lien avec diverses institutions HESA, ALP, SSB,...



## 7. Annexes

Département, ou domaine d'activité FRI	Collaborateur représentant la FRI	Organisation, institution	Organe ou secteur	Fonction occupée	Nbre séances /année ou %	Intérêt pour la FRI
Dpt conseils, expertises et développement	Knobel Beat	Swissgranum	Commission technique maïs	Membre	1	Aide aux organisations agricoles
Dpt conseils, expertises et développement	Meyrat Marie-Anne	AGRIDEA	Groupe Nature & Agriculture	Membre	1-2	Mise au courant, échanges et identification de thématiques d'actualité
Dpt conseils, expertises et développement	Petitat Michel	AGRIDEA	Groupe cultures	Membre	10	Elaboration des fiches techniques grandes cultures
Dpt conseils, expertises et développement	Thentz Michel	Groupement des producteurs de fruits Jura et Neuchâtel	Comité	secrétaire, caissier	3	Lien avec le développement arboricole et le suivi des contrôles PER
Dpt conseils, expertises et développement	Thentz Michel	Société des arboriculteurs patentés	comité	Membre	4	Lien avec le développement arboricole, notamment les sociétés de village
Dpt conseils, expertises et développement	Thentz Michel	Société d'horticulture du Jura		Membre	1	Lien avec le milieu horticole jurassien
Dpt conseils, expertises et développement	Thentz Michel	Association Fruits du Jura	comité	Président	2	Suivi du dossier AOC damassine
Dpt conseils, expertises et développement	Thentz Michel	Centre Romand de Pasteurisation	Comité	Président	6	Lien avec le développement arboricole, notamment le domaine jus de pomme
Dpt conseils, expertises et développement	Thentz Michel	Conférence intercantonale romande et tessinoise d'arboriculture		Membre	2	Lien avec le développement arboricole, notamment pour faire entendre la voix du Jura
Dpt conseils, expertises et développement	Wüthrich Bertrand	AJAPI	Comité	Membre	2-3	Représentation et transfert d'information par rapport à la problématique des PER

## 7. Annexes

Département, ou domaine d'activité FRI	Collaborateur représentant la FRI	Organisation, institution	Organe ou secteur	Fonction occupée	Nbre séances /année ou %	Intérêt pour la FRI
Dpt conseils, expertises et développement	Wüthrich Bertrand	Sol-Conseil	Comité	Membre	4	Représentation de la CJA et transfert d'information par rapport à la problématique des PER
Dpt conseils, expertises et développement	Wüthrich Bertrand	AGROTECH	Groupe d'utilisateurs	Membre	4	Participation à la validation et à l'amélioration du programme AGROTECH
Dpt fiduciaire	Viatte Justin	AGROTECH	Groupe d'utilisateurs	Membre	4	Participation à la validation et à l'amélioration du programme AGROTECH
Dpt formation professionnelle et continue	Berret Fabrice	Commission de la formation professionnelle AGORA	Commission	Membre	5	Lien avec les autres cantons romands
Dpt formation professionnelle et continue	Boillat Olivier	AGORA	Groupe d'expert pour la maîtrise agricole	Expert	4	Visite des candidats romands à la maîtrise. Collaboration intercantonale.
Dpt formation professionnelle et continue	Boillat Olivier	AGORA / USP	Maîtrise fédérale, Groupe de travail économie agraire	Représentant AGORA	2	Développement des modules suisses en économie agraire
Dpt formation professionnelle et continue	Boillat Olivier	Chambre jurassienne d'agriculture	Communication	Rédaction d'un article mensuel "Fenêtre sur l'agriculture"	12	Lien entre consommateurs et agriculteurs. Publicité FRI
Dpt formation professionnelle et continue	Fleury Solange	Agridea	Groupe machinisme	Membre	2	Collaboration intercantonale dans le domaine de l'équipement rural (machines)

## 7. Annexes

Département, ou domaine d'activité FRI	Collaborateur représentant la FRI	Organisation, institution	Organe ou secteur	Fonction occupée	Nbre séances /année ou %	Intérêt pour la FRI
Dpt formation professionnelle et continue	Fleury Solange	Brevet	Groupe équipement rural et sécurité au travail	Membre	1-2	Préparation du cours et des examens pour le brevet
Dpt formation professionnelle et continue	Fleury Solange	GTMA	Groupe de travail sur le machinisme agricole	Membre	1-2	Mise à jour du classeur GTMA utilisé pour les cours machinisme
Dpt formation professionnelle et continue	Geiser Daniel	Services de vulgarisation cantonaux SR et AGRIDEA	Comité d'organisation d'un Séminaire agricole annuel	Président	5	Participer à l'organisation d'un événement de formation au niveau romand
Dpt formation professionnelle et continue	Girardin Olivier	AGORA	Conférence des écoles des métiers de la terre et de la nature	Membre	3-4	Echanges et suivi de l'évolution au niveau de la formation professionnelle
Dpt formation professionnelle et continue	Knobel Beat	AGORA	Commission romande de pédagogie	Membre	1	Coordination pédagogique des EA en suisse romande
Dpt formation professionnelle et continue	Knobel Beat	AGORA	Groupe de coordination "Grandes cultures"	Membre	2	Préparation du cours et des examens pour le brevet
Dpt formation professionnelle et continue	Knobel Beat	AGORA	Groupe de coordination "Marketing"	Membre	1	Préparation du cours et des examens pour le brevet
Dpt formation professionnelle et continue	Knobel Beat	Institut Suisse de Pédagogie pour la Formation Professionnelle (ISFPF)	Chargé de cours	Collaborateur	20%	Lien avec la formation pédagogique bénéfique pour les enseignants
Dpt formation professionnelle et continue	Laurent Joliat	Economie familiale suisse	Groupe consultatif romand	Membre	4	Créer des synergies dans le domaine de l'enseignement de l'intendance avec les autres cantons romands
Dpt formation professionnelle et continue	Odiét Pierre-André	AGORA	Commission romande de maîtrise	Président	10	Implication dans l'élaboration et la mise en œuvre des règlements et directives de brevet et de maîtrise agricoles

## 7. Annexes

Département, ou domaine d'activité FRI	Collaborateur représentant la FRI	Organisation, institution	Organe ou secteur	Fonction occupée	Nbre séances /année ou %	Intérêt pour la FRI
Dpt formation professionnelle et continue	Odiet Pierre-André	AGORA-USP	Commission technique production végétale	Membre	3	Implication dans l'élaboration et la mise en œuvre des directives du brevet agricole
Dpt formation professionnelle et continue	Odiet Pierre-André	AgriAliForm	Assemblée générale	Délégué AGORA	1	Suivi des activités de l'OMT agricole nationale
Dpt formation professionnelle et continue	Odiet Pierre-André	Commission de réforme de l'OrFo agricole	Commission de réforme	Représentant des cantons latins	6	Participation à l'élaboration de la nouvelle OrFo et du plan de formation agricole
Dpt formation professionnelle et continue	Odiet Pierre-André	Conférence de la formation en économie familiale rurale	Comité suisse	Membre	4	Suivi de l'évolution des règlements et directives de brevet et diplôme supérieur de paysanne
Dpt formation professionnelle et continue	Chevillat Philippe	GTMA Groupe de Travail pour le Machinisme Agricole	Comité Romand	Membre et caissier	2 à 3	Conception de cours pour le classeur "machinisme agricole" utilisé dans toutes les écoles de Suisse Romande Gestion de la comptabilité de l'association
Dpt formation professionnelle et continue	Chevillat Philippe	SPAA Service de Prévention des Accidents dans l'Agriculture	Service Romand	Représentant le canton du Jura	2 à 3	Application et suivi de la prévention des accidents dans les exploitations jurassiennes. Analyse d'accidents. Cours dispensés à l'EA et l'EPAJ.